



SOCIOLOGIE

MASTER 1 & 2 - **SOCIOLOGIE D'ENQUÊTE**

2025-2026

UFR DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DIRECTION DE L'UFR

Cécile LEFÈVRE
(changement à venir fin 2025)

TROIS DÉPARTEMENTS

SCIENCES SOCIALES

DIRECTEURS DU DÉPARTEMENT

Choukri HMED & Michela MARZANO

SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

DIRECTRICE ET DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT

Stéphanie RUBI & Éric RODITI

SCIENCES DU LANGAGE

DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT

Marie VENIARD

DÉPARTEMENT DE SCIENCES SOCIALES

DIRECTEURS DU DÉPARTEMENT

Choukri HMED & Michela MARZANO

RESPONSABLE DES MASTERS MENTION SOCIOLOGIE

Delphine SERRE

RESPONSABLES DU PARCOURS SOCIOLOGIE D'ENQUÊTE

Solenne JOUANNEAU et Delphine SERRE



UNIVERSITÉ PARIS CITÉ
UFR Sciences Humaines et Sociales
Campus Saint-Germain-des-Prés
45, rue des Saints Pères
75006 PARIS

SOMMAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE	5
ORGANISATION DE LA FORMATION	7
CONSEIL PÉDAGOGIQUE	10
SERVICE DE LA SCOLARITÉ	13
TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS	14
Master 1 - Semestre d'automne (S1)	16
Master 1 - Semestre de printemps (S2)	21
Master 2 - Semestre d'automne (S3)	27
Master 2 - Semestre de printemps (S4)	34
MÉMOIRES : CONSIGNES ET CONSEILS	38
INFORMATIONS PRATIQUES	40

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Ce parcours de Master Sociologie d'enquête se caractérise avant tout par la volonté de ne pas séparer questionnement théorique et exigence empirique dans la démarche sociologique. Il offre une formation aux méthodes de la sociologie et aux outils théoriques et conceptuels afin de préparer aux diverses activités des métiers de la sociologie, dans le domaine de la recherche publique, comme dans le champ des études dans les collectivités locales, les observatoires, le secteur privé, associatif, ou parapublic. Il permet également un accès à la préparation d'un doctorat (en France comme à l'étranger).

Les étudiant-es acquièrent de solides compétences en méthodes qualitatives (enquête par entretien, par observation) et en méthodes quantitatives (enquête par questionnaire, analyse statistique de données, analyse textuelle et du Web) ainsi que des compétences théoriques approfondies dans les domaines de la sociologie suivants notamment : sociologie de la famille ; sociologie de la santé ; sociologie du travail.

Par ailleurs, la formation est complétée par l'apprentissage de savoir-faire indispensables à l'exercice du métier de sociologue, aussi bien dans le champ scientifique qu'en dehors : techniques de communication orale et écrite, droit et éthique des enquêtes, sociologie en langue anglaise, sociologie visuelle, outils de gestion bibliographique, réponses à des appels d'offres, enquête collective.

Le Master accueille environ 25 étudiant-es (par an) titulaires d'une licence (ou d'un diplôme jugé équivalent), après sélection sur dossier et éventuellement entretien. La formation dure deux ans et aboutit au titre de diplômé en Master (diplôme national), mention Sociologie, spécialité Sociologie d'enquête.

Le Master est fortement adossé à deux laboratoires du CNRS et de l'Université Paris Cité :

- le CERLIS (Centre de Recherche sur les Liens Sociaux)
- le CERMES3 (Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé, Santé Mentale et Société).

Le parcours Sociologie d'enquête est l'une des deux spécialités du Master de Sociologie (l'autre spécialité étant le Master Chargé d'étude en sociologie appliquée, consommation, communication, médias - CESSA). Ce parcours est également lié au parcours Études et évaluation dans le domaine sanitaire et social - EVSAN , qui dépend du Master de Sciences Sociales, avec lequel plusieurs cours sont mutualisés.

Au 1er janvier 2020, les Universités Paris Descartes, Paris Diderot et l'Institut Physique du Globe de Paris ont fusionné pour former l'Université Paris Cité. Cette Université est composée de trois entités principales : la Faculté de Sciences, la Faculté de Santé et la Faculté Sociétés et Humanités, dans laquelle s'inscrit le Master.

Pour en savoir plus :

- Sur le parcours Sociologie d'enquête : www.sociologiedenquete.fr
- Sur les Masters de Sociologie et de Sciences Sociales de l'UFR Sciences Humaines et Sociales : <https://shs.u-paris.fr/masters/>
- Sur les laboratoires CERLIS et CERMES3 : www.cerlis.eu, <https://www.cermes3.cnrs.fr/>

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée en quatre semestres : deux en M1 (S1 et S2) et deux en M2 (S3 et S4). Les cours ont lieu les mercredis, jeudis et vendredis.

Le master peut être suivi dans le cadre de la formation continue et des contrats de professionnalisation en alternance.

Si vous souhaitez suivre le master en lien avec un contrat de professionnalisation (alternance) que vous auriez trouvé, c'est possible, contactez la direction du master.

En revanche, cela ne l'est pas dans le cadre d'un contrat dit d'apprentissage.

PRÉSENCE EN COURS

Les cours du master se déroulent uniquement « en présentiel ».

La présence et la participation en cours comme en TD sont requises durant l'ensemble de la formation. Toute absence doit être justifiée : auprès de l'enseignant-e concerné-e si cette absence est ponctuelle, auprès aussi de la direction du master si elle est répétée ou plus longue, ceci afin de mieux vous accompagner si vous rencontrez une difficulté quelconque.

Un étalement de la scolarité en trois ans peut être envisagé dans des circonstances particulières, en accord préalable avec la direction du Master.

L'ESSENTIEL DE LA FORMATION EST COMMUN À TOU-TES LES ÉTUDIANT-ES.

Les UE de sociologie thématique en S2, S3 et S4 sont à choix, en fonction de l'orientation que chaque étudiant-e souhaite donner à sa formation. Le Master propose tout particulièrement des enseignements dans trois thématiques : sociologie de la famille, de la santé, du travail et propose aussi des enseignements sur les questions de genre et sur l'usage des technologies numériques contemporaines.

IL Y A SEPT TYPES D'UE :

1- Les UE de sociologie thématique (S1 à S4) :

En S1, trois UE sont suivies par tou-tes et donnent un bagage commun en sociologie de la famille, du travail et de la santé. Puis, au S2, les étudiant-es choisissent 2 UE parmi 4. Au S3, ils choisissent 1 UE parmi 2, de même en S4. Au final les étudiant-es auront donc suivi 7 UE de sociologie thématique parmi une offre de 11 UE.

2- Les UE Ateliers de lectures sociologiques (S3)

A choix, ces ateliers proposent d'approfondir la lecture d'une thématique ou d'un-e auteur-trice.

3- Les UE de méthodologie d'enquête en sociologie (S1 à S4)

Ces UE reposent sur des TD de méthodologies quantitatives et qualitatives. Elles sont toutes obligatoires. Un large éventail des méthodes d'enquêtes sociologiques est abordé (enquêtes par observation, par entretien, par questionnaire, exploitation statistique d'enquêtes quantitatives, analyse textuelle, usage du web pour les sciences sociales, sociologie visuelle, enquête collective...). Il s'agit de donner aux étudiant-es la possibilité de déployer différents outils d'investigation, de les choisir et de les combiner de manière pertinente compte tenu des sujets et des problématiques. Le cadre juridique et les questionnements épistémologiques et éthiques de l'enquête sociologique sont également abordés.

4- La semaine de terrain hors les murs en M1

Elle a lieu au milieu du S1 (juste avant les vacances de la Toussaint). Elle s'articule étroitement aux UE de méthodes d'enquête qualitative et permet de les mettre en pratique de manière intensive, au cours d'une enquête menée en binôme pendant une semaine. Entrée sur le terrain, adaptation au contexte, élaboration d'un questionnaire, confrontation des expériences de chacun lors des séances de debriefing quotidien font de cette semaine un moment fort sur les plans pédagogique, scientifique et humain. Au S1, des recherches exploratoires sont menées avant la semaine de terrain elle-même et les données collectées sont mises en forme et analysées dans le cadre des UE de méthodes qualitatives. Le S2 permet d'exploiter et de valoriser ces données, notamment à travers un travail de rédaction d'un article en binôme, de la version préliminaire à la réécriture et sa mise en page finale.

5- Les UE complémentaires, elles aussi obligatoires, regroupent trois types d'enseignements :

- Sociologie en anglais. Cet enseignement a lieu tout au long du master (du S1 au S4). Il permet de pratiquer régulièrement l'anglais, d'acquérir le vocabulaire de l'anglais en sciences sociales (articles, colloques, émissions) et d'apprendre à présenter ses recherches en anglais.
- En M1, au S1, est proposé un TD d'Outils de la recherche. Ce TD initie à la recherche de documentation scientifique pour laquelle la maîtrise des outils de veille documentaire est indispensable. L'utilisation des fonctions avancées de logiciels de traitement de texte et de tableur est aussi abordée.
- En M2, au S3, un enseignement permet de se familiariser avec les techniques de réponse à des appels d'offres, de rédaction et de lecture des cahiers des charges relatifs aux appels à projets en sciences sociales.

6- Les UE liées au Mémoire

Elles correspondent à la réalisation, en M1 et en M2, d'un mémoire de recherche, sous la direction d'un directeur ou d'une directrice de mémoire. Ces deux mémoires font l'objet d'une évaluation à mi-parcours (en janvier) sous la forme d'un document écrit, le TER (Travail d'enquête et de recherche) et d'une soutenance en fin d'année universitaire (courant juin).

Les sujets de mémoire sont libres et au choix de l'étudiant-e, en suivant les conseils de son directeur ou de sa directrice de mémoire. Les consignes, les thématiques de recherche de l'équipe des enseignants-chercheurs pouvant encadrer des mémoires et des suggestions de sujets de mémoires seront précisées dans le cadre des premières séances du cours de « suivi de mémoire », et partagées via un espace numérique.

7- Les UE de découverte et de professionnalisation

L'UE Option libre en M1 vise à élargir les compétences et à prendre en compte les engagements professionnels, associatifs, sportifs, des étudiant-es, ou à valider le suivi d'un enseignement complémentaire hors du Master. L'UE Professionnalisation (validée au M2) nécessite la réalisation d'un stage au cours de la formation. Ce stage peut être réalisé en cours d'année de M1 ou de M2, ou entre les deux années. La durée minimale de stage est d'un mois et ne peut excéder six mois (la durée conseillée est de 2 à 3 mois). Il peut être réalisé dans une entreprise, une association, une administration ou un organisme de recherche.

Attention ! Un stage déjà validé dans le cadre de l'option libre au S2 (qui a donné lieu à une note prise en compte au S2) ne peut pas être également validé dans le cadre de l'UE Professionnalisation au S4 !

Les étudiant-es en formation continue et en contrat d'apprentissage sont dispensés du stage.

A certaines conditions et après accord de la direction et des responsables des suivis de stage, certaines activités professionnelles menées par ailleurs ou récemment peuvent aussi être considérées comme un stage si elles ont un lien avec le contenu de la formation.

RELATIONS INTERNATIONALES

*Des liens ont été établis entre le **Master de Sociologie de l'Université Catholique de Louvain (UCL) en Belgique** et le Master Sociologie d'enquête. Le suivi d'un cours, des mobilités semestrielles ou des accueils en stage peuvent être envisagés après consultation de la direction du Master.

Informations sur le Master de sociologie d'UCL :

<https://uclouvain.be/prog-2025-soc2m>

<https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/psad/master-120-en-sociologie.html>

*Des accords de mobilité existent également au niveau du département de Sciences sociales de l'UFR de SHS avec les Universités du Québec d'une part et dans le cadre d'Erasmus d'autre part.

Plus d'informations sur : <https://shs.u-paris.fr/partir-a-letranger/>

Participation à l'École HED (École des Hautes Études en Démographie)

Pour les étudiant-es particulièrement intéressé-es par les approches quantitatives et la démographie, il est possible d'être inscrit-e dans le parcours Sociologie d'enquête et de candidater au cursus complémentaire proposé par l'École HED, qui est une École Universitaire de Recherche (EUR) portée par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et par l'Institut national d'études démographiques (Ined), soutenue par six universités partenaires, dont l'Université Paris Cité.

Toutes les informations sur <https://www.ecolehed.fr/>

CONSEIL PÉDAGOGIQUE ET INTERVENANT·ES

Le Master se caractérise par une forte unité pédagogique et scientifique. Il est piloté par un conseil pédagogique qui réunit les enseignants chercheurs titulaires qui interviennent régulièrement dans le master. Issu de ce conseil, le jury, dont la composition est arrêtée chaque année, se réunit chaque semestre pour examen de la validation des semestres et du diplôme de master, et pour délibération sur des situations particulières.

Direction du parcours Sociologie d'enquête : Delphine SERRE et Solenne JOUANNEAU

Direction de la mention de Master Sociologie : Delphine SERRE

CONSEIL PÉDAGOGIQUE DU MASTER :

- BELIARD Aude
- BERAUD MARTIN Olivier
- BIDET Jennifer
- DAGIRAL Éric
- DESSAJAN Séverine
- EIDELIMAN Jean-Sébastien
- FANSTEN Maïa
- GABORIEAU David
- GIRAUD Christophe
- GINSBURGER Maël
- CONNET Aurélie
- HMED Choukri
- JOUANNEAU Solenne
- LEFEVRE Cécile
- PUGEAULT Catherine
- RAMOS Elsa
- SERRE Delphine
- SIMMAT-DURAND Laurence

PRINCIPAUX ENSEIGNANT-ES ET INTERVENANT-ES

Enseignants-chercheurs titulaires

*de l'Université Paris Cité pouvant être directeur/
directrice de mémoire*

BÉLIARD Aude
BERAUD MARTIN Olivier
BIDET Jennifer
DAGIRAL Éric
DESSAJAN Séverine
FANSTEN Maïa
EIDELIMAN Jean-Sébastien
GABORIEAU David
GINSBURGER Maël
GIRAUD CHRISTOPHE
CONNET Aurélie
HMED Choukri
JOUANNEAU Solenne
LEFÈVRE Cécile
LETONTURIER Éric
MOUGEL Sarra
PERRIN-HEREDIA Ana
PUGEAULT Catherine
RAMOS Elsa
SARCINELLI Alice-Sophie
SERRE Delphine
SIMMAT-DURAND Laurence
TOUTAIN Stéphanie

Autres intervenant-es

ADZHAMIAN Siuzanna (Paris Cité)
BARIL Élodie (INED)
CALANDRAUD Cédric
CEROUX Benoît (CNAF)
CORNETET Jules (CNAF)
FEINTE Rose (UPEC)
MALTYUTA Daria (Paris Cité)
NENY MARTINEZ Margaux (Paris Cité)
OLIVIER Mathieu (Sciences Po)
PRIMERANO Adrien (Paris Cité)
SALGADO Marius (Paris Cité)
SANCHEZ BOE Carolina (Brown University)
URIBE Pia (Paris Cité)
VIVIER Géraldine (Ined)

Pour en savoir plus sur les enseignant-es et pour trouver leurs coordonnées, vous pouvez consulter leurs pages sur les sites de leur laboratoire de recherche (notamment CERLIS et CERMES3), sur le site du Master Sociologie d'enquête (<https://www.sociologiedenquête.fr/les-enseignant%c2%b7e%c2%b7s/>) et, éventuellement, sur leurs pages personnelles.

Des enseignant-es peuvent, certaines années, être en congé de recherche et non disponibles pour diriger des mémoires.



SERVICE DE LA SCOLARITÉ

MASTERS SCIENCES SOCIALES

Campus Saint-Germain-des-Prés
Bureau J 429 - Bâtiment Jacob - 4^e étage
45 rue des Saints Pères 75006 Paris

Métro : St Germain-des-Prés (ligne 4)

RER : Saint-Michel (ligne B/ligne C)

Bus : 39, 95, 86, 63 ou 87

ACCUEIL DU PUBLIC

Du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Gestionnaire :

> Nathalie DRULIOLLE :

nathalie.druliolle@u-paris.fr

01 76 53 35 22

Responsable adjoint du Service scolarité et responsable outils et procédures :

> Jean-Baptiste LAURENT

jean-baptiste.laurent@u-paris.fr

01 76 53 34 73

Cheffe du Service scolarité :

> Clotilde AKPEMADO :

responsable-scolarite.ufr-shs@u-paris.fr

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

Assistant de formation continue :

> Aurélie ZANBUR :

apprentissage.fc.ufr-shs@u-paris.fr

RELATIONS INTERNATIONALES DE LA FACULTÉ SHS

BUREAU ERASMUS, BCI & PROGRAMMES BILATÉRAUX

Campus Saint-Germain-des-Prés
Bâtiment Jacob - 4^e étage
45 rue des Saints Pères - 75006 PARIS

> international.ufr-shs@u-paris.fr

Pour plus de renseignements sur les échanges
internationaux consultez la page :
<https://shs.u-paris.fr/partir-a-letranger/>

MISSION HANDICAP

Référente pédagogique :

> Alice LE GOFF :

alice.le-goff@u-paris.fr

Référente administrative :

> Clotilde AKPEMADO :

responsable-scolarite.ufr-shs@u-paris.fr

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025/2026

Disponible sur le site de l'UFR



TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Les tableaux présentent l'organisation de chaque semestre en indiquant les UE, leur volume horaire et les crédits correspondants (coefficients et ECTS).

Les contenus des cours (UE) de chaque semestre sont présentés de manière détaillée par la suite.

Première année du Master

Semestre 1 (automne)	Semestre 2 (printemps)
Sociologie du travail <i>36h CM ; ECTS = 3</i>	Sociologie thématique : (1 cours au choix parmi 2*) <i>36h CM ; ECTS = 3</i>
Sociologie de la santé <i>36h CM ; ECTS = 3</i>	Sociologie thématique (1 cours au choix parmi 2**) <i>36h CM ; ECTS = 3</i>
Sociologie de la famille <i>36h CM ; ECTS = 3</i>	A choisir parmi : <i>*Approches contemporaines du genre</i> <i>*Santé, corps et société</i> <i>**Analyser les faits sociaux technicisés</i> <i>**Famille et Parenté</i>
Méthodes Qualitatives : Entretien <i>24h TD, 1 groupe ; ECTS = 3</i>	Semaine de terrain Valorisation - atelier d'écriture <i>12h TD ; 1 groupe ; ECTS = 3</i>
Méthodes Qualitatives : Observation <i>24h TD, 1 groupe ; ECTS = 3</i>	
Méthodes quantitatives : Enquête par questionnaire <i>24h TD, 2 groupes ; ECTS = 3</i>	Méthodes quantitatives : Analyse statistique de l'enquête collective avec R <i>24 h TD, 2 groupes ; ECTS = 3</i>
Anglais pour sociologues <i>24h TD ; 1 groupe, ECTS = 3</i>	Anglais pour sociologues <i>24h TD ; 1 groupe ; ECTS = 3</i>
Outils et Accompagnement <i>24h TD, 1 groupe ; ECTS = 3</i> Préparation du terrain collectif, outils de la recherche, suivis de mémoires	UE Option libre Sport, engagement associatif, stage supplémentaire, UE dans autre formation <i>ECTS = 3</i>
Mémoire- Travail d'étape (TER) <i>ECTS = 6</i>	Mémoire de recherche <i>ECTS = 12</i>
Total (étudiant) : 228h (30 ECTS)	Total = 156h (30 ECTS)

Deuxième année du Master

Semestre 3 (automne)	Semestre 4 (printemps)
Sociologie thématique (1 cours au choix parmi 2) : <i>36h CM ; ECTS = 3</i> <i>Travail, organisations et professions</i> <i>La famille dans une société d'individus</i>	Sociologie thématique (1 cours au choix parmi 2) : <i>36h CM ; ECTS = 3</i> <i>Inégalités sociales de santé</i> <i>Socialisations et institutions, entre travail et famille</i>
Atelier de lectures sociologiques (2 lectures au choix parmi 4) <i>2 groupes, 24h TD ; ECTS = 3</i>	
Sociologie en Anglais <i>24h TD ; 1 groupe ; ECTS = 3</i>	Sociologie en Anglais <i>24h TD ; 1 groupe, ECTS = 3</i>
Méthodes quantitatives approfondies Statistiques avancées avec R <i>24h TD, 2 groupes - ECTS = 3</i>	Méthodes quantitatives approfondies Analyses multivariées, enquêtes de la statistique publique <i>24h TD, 2 groupes - ECTS = 3</i>
Méthodes qualitatives approfondies : <i>30h TD, ECTS = 3</i> Composées de : Analyse textuelle <i>18h TD, 2 groupes</i> Méthodes mixtes <i>12h TD, 1 groupe</i>	Nouvelles approches méthodologiques Sociologie visuelle <i>24h TD, 2 groupes ; ECTS = 3</i>
Nouvelles approches méthodologiques Enquêter par le numérique en sociologie <i>18h TD, 2 groupes ; ECTS = 3</i>	UE Option libre/transverse Sport, engagement associatif, stages supplémentaires, UE dans autre formation, participation à la vie de la recherche <i>ECTS = 3</i>
Droit, déontologie et éthique appliquées aux enquêtes sociologiques <i>24h CM ; ECTS = 3</i>	
Professionnalisation (1) Répondre à des appels d'offres <i>24h TD, 1 groupe ; ECTS = 3</i>	Stage et professionnalisation (2) <i>Stage + 18h TD, 1 groupe, ECTS = 3</i> Réunions après le master Ateliers préparation à la thèse
Mémoire (Travail d'étape, TER) <i>ECTS = 6</i>	Mémoire <i>ECTS = 12</i>
Total = 204h <i>(30 ECTS)</i>	Total = 186h <i>(30 ECTS)</i>

MASTER 1

SEMESTRE D'AUTOMNE (S1)

UE - SOCIOLOGIE DE LA SANTÉ SOCIOLOGIE THÉMATIQUE 1

Intervenantes : Aude BÉLIARD et Sarra MOUGEL

UE obligatoire ; 36h CM ; Coef = 3 ; ECTS = 3

Jeudi matin, 9h30 à 12h30

Cette UE peut être suivie par les étudiant·es de M1 du parcours EVSAN.

Objectif : cet enseignement constitue une introduction à l'étude des processus sociaux qui produisent et encadrent les modes de gestion de la santé et de la maladie dans nos sociétés contemporaines. Il propose des approches variées (démographiques, historiques, sociologiques et anthropologiques) de la manière dont les individus, les groupes sociaux et les sociétés dans leur ensemble font face à la maladie et produisent des normes et dispositifs de santé.

Il se décompose en deux cours de 18h chacun.

• **Les professionnels de la santé (Sarra Mougel, 18h)**

En s'appuyant sur la sociologie des professions, qui a mis au cœur de ses analyses « la profession médicale », ce cours sera l'occasion de revenir sur les débats qui ont opposé interactionnistes et fonctionnalistes et les lectures différentes qu'ils proposent de l'affirmation de ce groupe professionnel. Seront présentées les conditions d'affirmation de la profession médicale à partir du XIXe siècle. La manière dont les médecins s'inscrivent dans la division du travail de santé et le système de santé sera étudiée.

• **L'expérience de la santé et de la maladie. Représentations profanes, contextes culturels et sociaux (Aude Béliard, 18h)**

Empruntant à différents travaux et perspectives théoriques (anthropologie de la santé, interactionnisme symbolique, approches en termes de classes sociales), ce cours introduit des outils et concepts pour formuler une approche sociologique des phénomènes de santé et de maladie. Nous mettrons en dialogue

différentes manières de rendre compte de l'expérience de la santé et de la maladie, en réfléchissant aux liens entre postures théoriques, choix d'enquête et enjeux de méthode : quelle place donner au contexte social, à l'histoire des individus et à leurs différentes appartenances (familiale, professionnelle, amicale...) ? Comment « entrer sur le terrain » ? Comment accéder à l'expérience de personnes dont la capacité à parler pour elles est remise en question ? On s'appuiera sur des enquêtes empiriques et des exemples tirés de diverses expériences de la maladie (HIV, maladie mentale, cancer, maladie d'Alzheimer...).

Évaluation : contrôle continu (participation et devoirs sur table).

Bibliographie :

- CARRICABURU D. & MÉNORET M., *Sociologie de la santé. Institutions, professions et maladies*, Paris, Armand Colin, 2004.
- DRULHE M. & SICOT F. (DIR.), *La Santé à cœur ouvert. Sociologie du bien-être, de la maladie et du soin*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2011.

UE - SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE SOCIOLOGIE THÉMATIQUE 2 OU [THEMA 2]

**Responsables : Jennifer BIDEET et
Christophe GIRAUD**

UE obligatoire ; 36h CM ; Coef = 3 ; ECTS = 3

Jeudi après-midi, de 13h30 à 16h30

Cette UE peut être suivie par les étudiant·es de M1 du parcours EVSAN.

Objectif : ce cours a pour objectif de vous initier aux grands domaines et problématiques de la sociologie de la famille, avec le souci de les lier avec des enjeux de sociologie générale (changement social, inégalités, individualisation, protection sociale, socialisation, relations économiques), à partir de travaux classiques et contemporains. Après avoir donné un aperçu des grands changements historiques des formes familiales dans la France contemporaine en lien avec des mutations économiques, sociales et juridiques, le cours déclinera les différents liens familiaux pour rendre compte des évolutions objectives des formes familiales contemporaines (nuptialité et divortialité, reconnaissance juridique de nouvelles formes de parentalité, intensité des solidarités économiques intergénérationnelles) et

des modes d'analyse de ces relations.

Comment fait-on couple aujourd'hui ? Comment les liens conjugaux se défont-ils et se recomposent-ils tout au long du parcours de vie ? Comment la relation parents-enfants se déploie-t-elle aujourd'hui, à différents âges de la vie et dans des configurations changeantes ? Quelle est l'importance de la famille dite « élargie » dans la vie familiale aujourd'hui ? Dans ces différentes dimensions des liens familiaux, quelle tension peut-on constater entre la dimension affective des liens, le sentiment d'obligation qui nous lie à nos apparentés et les enjeux matériels (notamment économiques) des relations familiales ? Quelle tension entre la norme d'égalité entre conjoints, entre parents et enfants, et entre frères et sœurs, et la réalité des inégalités de sexe et de statut dans la famille ? Quel équilibre entre libéralisation des manières de faire famille et normalisation des familles encadrées par les politiques familiales ? Sur quels outils méthodologiques et quelles données empiriques peut-on s'appuyer pour objectiver ces réalités familiales ?

Bibliographie :

- COMMAILLE J., MARTIN C., 1998, *Les enjeux politiques de la famille*, Paris, Bayard éditions.
- DÉCHAUX J.-H. et LE PAPE M.-C., 2023, « Trente ans de sociologie de la famille en France : évolutions et inflexions (1990-2020) », *Recherches familiales*, vol. 20, n° 1, pp. 189-201.
- DÉCHAUX J.-H. et LE PAPE M.-C., 2009, *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- SEGALIN M., MARTIAL A., 2013, *Sociologie de la famille*, Paris, Colin, coll. « U ».
- SINGLY F. DE, 2017, *Sociologie des familles contemporaines*, Paris, Colin, coll. « 128 ».

UE - SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

SOCIOLOGIE THÉMATIQUE 3 OU

[THEMA 3]

Enseignants responsables : David GABORIEAU et Aurélie CONNET

UE obligatoire : 36h CM ; Coef = 3 ; ECTS = 3

Vendredi matin, de 9h30 à 12h30

Cette UE peut être suivie par les étudiant·es de M1 du parcours EVSAN.

Objectif : comment travaille-t-on dans la société française d'aujourd'hui ? Telle sera la question qui sera au centre de ce cours. Trois thèmes seront plus

particulièrement étudiés.

Premier thème : qu'en est-il aujourd'hui des relations vécues des individus à leur travail ? Quel est le sens du travail ? Que nous apprennent les enquêtes sur le travail en tant que source d'identité, de reconnaissance sociale, de plaisir, de souffrance ? Comment s'articulent les sphères du travail et du hors-travail (engagements bénévoles, militants, associatifs, activités « à côté », etc.) ? Dans quelle mesure cela contribue à diversifier les parcours professionnels, à les faire bifurquer, évoluer (reconversion, ascension, mobilité...) ?

Deuxième thème : on s'accorde largement à reconnaître que les dernières décennies se caractérisent également par le développement des statuts atypiques d'emploi, communément qualifiés de « précaires ». Comment s'articulent cette dynamique des statuts d'emploi avec l'évolution des univers de travail ? Dans quelle mesure travailler comme salarié ou en auto-entrepreneuriat, sur un statut stable ou temporaire, à temps plein ou partiel a-t-il un impact sur la façon de travailler et de percevoir son travail ?

Troisième thème : quels sont les grands changements ayant affecté les univers de travail au cours des dernières décennies ? Comment les nouveaux modes de fonctionnement des organisations se sont-ils traduits concrètement pour les salariés, en termes de contraintes notamment ? Comment se traduisent ces mutations à l'échelle internationale ?

En mêlant réflexions sur les notions-clé de la sociologie du travail et présentations d'enquêtes et de données empiriques, le cours vise à transmettre les outils et les connaissances pour se situer dans ce champ thématique de la sociologie et pour maîtriser les outils conceptuels et pratiques permettant de mener une enquête.

Évaluation : ce cours sera évalué sur la base de deux exercices : une évaluation portant sur les textes à lire chaque semaine et un examen en fin de cours.

Bibliographie :

- AVRIL C., CARTIER M., SERRE D., *Enquêter sur le travail. Concepts, méthodes, récits*, Paris, La Découverte, 2010.
- DUJARIER M.-A. (dir.), *Idées reçues sur le travail : Emploi, activité et organisation*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2023.
- LALLEMENT M., *Le travail. Une sociologie contemporaine*, Paris, Gallimard, Coll. « Folio Essais », 2007.
- PALIER Br. (dir.), *Que sait-on du travail ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2023.

UE - MÉTHODES QUANTITATIVES 1 : CONCEPTION D'UNE ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE

**Enseignant responsable : Mathieu
OLIVIER**

*UE obligatoire ; 24h de TD, par groupe ; Coef = 3 ;
ECTS = 3
Mercredi matin, 8h30 à 10h30 (groupe 1) / 10h45 à 12h45
(groupe 2)*

Contenu : cet enseignement offre une formation théorique et pratique à la démarche quantitative et un apprentissage des outils essentiels à la conception des enquêtes (échantillonnage, conception des questionnaires, techniques de passation des questionnaires, création d'enquête en ligne). L'enseignement se déroule en salle informatique ou sur ordinateur portable et les étudiant·es sont amenés à réaliser une enquête collective quantitative par internet (sur LimeSurvey). En particulier, l'enquête collective réalisée lors du semestre d'automne sera analysée au semestre de printemps.

UE - MÉTHODES QUALITATIVES : OBSERVATION

**Enseignante responsable : Delphine
SERRE**

*UE obligatoire ; 24h de TD : Coef = 3 ; ECTS = 3
Vendredi après-midi, de 13h30 à 15h30*

Ce TD fait partie du bloc d'enseignements autour des méthodes qualitatives et s'articule avec le stage de terrain et le TD sur l'entretien.

Objectifs : cet enseignement vise à former les étudiant·es à la méthode de l'observation pour réfléchir à ses modalités de mise en œuvre et ses enjeux. Il doit transmettre :

- les compétences nécessaires à la réalisation d'une observation, ce qui implique un savoir-faire pratique (comment délimiter l'objet à observer, prendre des notes, sur quels outils s'appuyer etc.) et un souci de réflexivité sur les apports, les limites et les effets des dispositifs d'observation mis en place ;
- une maîtrise du vocabulaire technique (notes repères/journal de terrain, allié, protocole ou guide d'observation, etc.) et des concepts clés pour distinguer les différentes postures d'obser-

vation (enquête ethnographique / qualitative, observation participante ou non, à découvert ou non, etc.) ;

- une connaissance des questions épistémologiques suscitées par cette méthode et des controverses qu'elle a suscitées (sur les modes d'articulation avec d'autres méthodes, les effets de la position d'observateur etc.) ;
- une capacité à réfléchir sur les usages possibles de cette méthode et ses apports analytiques, à partir d'une connaissance des enquêtes « classiques » (Malinowski, Whyte, Peneff, F. Weber...) et plus contemporaines.

Ce TD combine séances de cours, discussions collectives autour de textes théoriques et de comptes rendus d'enquête, exercices pratiques (réalisation, transcription et analyse d'observations).

Bibliographie indicative :

- ARBORIO A.-M. et FOURNIER P., *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Nathan Université, Coll. 128, 1999.
- BEAUD S. et WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, Coll. Grands Repères/ Guides, 2010 (1re éd. 1997).
- BECKER H., *Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, La Découverte, Paris, Coll. Grands Repères/Guides, 2002.
- PERETZ H., *Les méthodes en sociologie : l'observation*, Paris, La Découverte, Coll. Repères, 1998.

UE - MÉTHODES QUALITATIVES : ENTRETIEN

**Enseignante responsable : Solenne
JOUANNEAU**

*UE obligatoire ; 24h de TD : Coef = 3 ; ECTS = 3
Vendredi après-midi, de 15h45- 17h45*

Objectifs : cet enseignement vise à former les étudiant·es à la méthode de l'entretien en réfléchissant à ses modalités de mise en œuvre et ses enjeux. Il doit transmettre les compétences nécessaires à la réalisation et à l'exploitation d'entretiens. En s'appuyant sur des textes méthodologiques et des enquêtes mettant en œuvre cette méthode, ce TD vise l'acquisition de savoir-faire pratiques (négocier un entretien, élaborer un guide d'entretien, analyser la relation sociale d'entretien, etc.), ainsi que l'appropriation d'une réflexion critique sur les apports, les limites et les effets de cette technique d'enquête.

Il transmettra ainsi des connaissances sur différentes

méthodes d'entretiens (récit de vie, entretien individuel semi-directif ou directif, entretien collectif) et les usages qui peuvent en être faits (informatif, compréhensif, ethnographique, monographique, etc.). Il accompagnera la formulation de questions de recherche, l'élaboration d'un guide d'entretien, tout en favorisant l'intégration de certains réflexes (éviter les impositions de problématique, apprendre à relancer, etc.). Enfin, il s'agira aussi d'apprendre à analyser les données collectées sur la base de cette technique d'enquête, opération qui nécessite toujours d'analyser la relation d'enquête nouée à cette occasion.

Ce cours combine plusieurs formats d'échange : cours théoriques, restitution d'enquêtes par entretiens, discussions collectives, exercices pratiques (réalisation, transcription, analyse d'entretien, mais aussi mise en forme des données en vue de la rédaction).

Bibliographie indicative :

- BEAUD S. et WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, Coll. Grands Repères/ Guides, 2010 (1re éd. 1997).
- BECKER H., *Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, La Découverte, Paris, Coll. Grands Repères/Guides, 2002.
- BERTAUX D., *Les récits de vie*, Nathan, Paris, Coll. 128, 1997.
- BLANCHET A. & GOTMAN A., *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan, Paris, Coll. 128, 1992.
- RAMOS E., 2015, *L'entretien compréhensif en sociologie. Usages, pratiques, analyses*, Paris, Armand Colin.

UE - OUTILS ET ACCOMPAGNEMENT : OUTILS DE LA RECHERCHE, SUIVI DES MÉMOIRES, PRÉPARATION À LA SEMAINE DE TERRAIN

Enseignant-es : Delphine SERRE, Aude BÉLIARD, Solenne JOUANNEAU, Maël GINSBURGER

UE obligatoire ; 24h TD ; Coef = 3 ; ECTS = 3
Mercredi après-midi, de 13h30 à 15h30

Outils de la recherche (Maël Ginsburger & Solenne Jouanneau), 8h

La recherche de documentation scientifique fait partie intégrante du travail d'enquête en sociologie et la maîtrise des outils de veille documentaire est par

conséquent indispensable. Les principales bases de données utilisées dans notre champ disciplinaire seront présentées et explorées afin d'en comprendre le fonctionnement et leurs spécificités. La maîtrise d'au moins un logiciel de gestion des données bibliographiques est un complément incontournable de cette activité de documentation afin de disposer instantanément des ressources nécessaires à la rédaction des articles, rapports, mémoires et de pouvoir les formater selon des demandes institutionnelles. Cet enseignement sera complété par l'apprentissage (ou l'approfondissement) de fonctions avancées de logiciels de traitement de texte et de tableur.

Cette approche bibliographique sera complétée par une présentation des ressources offertes par la statistique publique et l'exploitation des grandes enquêtes publiques.

Sera enfin proposé sur une réflexion sur les conditions du recours à l'IA dans le cadre d'une recherche universitaire.

La maîtrise de tous ces outils sera abordée en lien étroit avec les sujets de mémoire de chaque étudiant-e afin de favoriser leur utilisation immédiate dans le cadre des travaux de recherche du cursus.

Suivi des mémoires (Delphine Serre), 8h

Le choix du sujet, la délimitation de la problématique, la revue bibliographique et le début de la collecte des matériaux sont des moments cruciaux pour l'élaboration d'un mémoire de recherche. Ces séances de 2 heures sont destinées à accompagner chaque étudiant-e dans cette phase initiale grâce à des échanges avec l'enseignante et les autres étudiant-es, et ceci en lien étroit avec le suivi par ailleurs de chaque directeur ou directrice de mémoire.

Préparation de la semaine de terrain (Aude Béliard & Delphine Serre), 8h

Une semaine de terrain est organisée au milieu du S1 (avant les vacances de la Toussaint). L'enquête réalisée en binôme permet de mettre en pratique de manière intensive les enseignements de méthodes reçus dans le cadre du Master. Entrée sur le terrain, adaptation à ce terrain, élaboration d'un questionnement, confrontation des expériences de chacun lors des séances de debriefing quotidien font de ce stage un moment fort sur les plans pédagogique, scientifique et humain.

Ces enquêtes font l'objet de travaux préparatoires, lors de quatre séances collectives avec l'équipe enseignante, au début du premier semestre. Une première exploitation des matériaux recueillis et une analyse de la situation d'enquête sont menées ensuite dans les UE sur l'observation et l'entretien.

UE - ANGLAIS POUR SOCIOLOGUES

Enseignant : Daria MALTUYTA

*UE obligatoire ; 24h TD ; Coef = 3 ; ECTS = 3
Mercredi après-midi, de 15h45 à 17h45*

Contenu : ce cours d'anglais vise à améliorer les compétences pour lire des textes, notamment les textes de la presse écrite (actualités sociales et politiques) et les textes produits par les chercheurs ou praticiens de la sociologie. Il vise également à améliorer les capacités en expression écrite et orale, ceci à partir de dossiers thématiques ou d'extraits d'ouvrages de sociologie en anglais.

UE - TER (TRAVAIL D'ENQUÊTE ET DE RECHERCHE)

**Enseignant responsable : la directrice/
le directeur du mémoire**

Coef = 6 ; ECTS = 6

Contenu : Le TER (Travail d'enquête et de recherche) constitue un rapport d'étape du mémoire de recherche et d'application. Le TER est rendu en janvier, le mémoire est soutenu en fin d'année, en juin. Le TER doit présenter l'état d'avancement du projet de recherche élaboré sous la responsabilité d'un directeur ou d'une directrice de mémoire. Il ne fait pas l'objet d'une soutenance mais est discuté et évalué par le directeur ou la directrice de mémoire. Les attendus pour ce TER (taille, contenu) sont précisés de manière générique dans un document mis à disposition et commenté à la rentrée. Chaque étudiante pourra aussi recevoir des consignes spécifiques de son directeur ou de sa directrice de mémoire.

MASTER 1

SEMESTRE DE PRINTEMPS (S2)

UE 1 ET 2 : SOCIOLOGIE THÉMATIQUE (2 UE à choix)

36h de CM pour chaque UE : Coef = 3 ; ECTS = 3 pour chaque UE

Jeudi matin de 9h30 à 12h30 et jeudi après-midi de 13h30 à 16h30

Les étudiant-es du parcours Sociologie d'enquête choisissent 1 UE parmi 2 le matin et 1 UE parmi 2 l'après-midi.

Les étudiant-es du parcours EVSAN choisissent 1 UE parmi 4.

À CHOIX, JEUDI MATIN :

1/ UE - SANTÉ, CORPS, SOCIÉTÉ

Enseignants : Maïa FANSTEN et Adrien PRIMERANO

Objectif : cette unité d'enseignement aborde le corps en tant que producteur et révélateur de normes sociales. Qu'ils soient ordinaires ou extraordinaires, les corps sont en effet modelés par des processus sociaux qu'ils permettent de mettre au jour, en même temps qu'ils sont le vecteur principal par lequel les individus construisent l'espace social dans lequel ils évoluent.

• Corps, normes et santé mentale (Maïa Fansten, 18h)

Cet enseignement propose d'aborder les questions de santé en interrogeant les articulations entre maladie et corps. Il s'organise selon deux axes. Un premier axe, « corps malades et corps déviants », interroge les déterminants sociaux et culturels des maladies par le prisme du corps. Le concept de « cultures somatique » différentes selon les groupes sociaux (Boltanski) et l'analyse des normes sociales et culturelles à l'œuvre révèlent la façon dont sont perçus, vécus et exprimés les maux du corps.

Cette sociologie des normes et des cultures somatiques permet une approche spécifique de certaines maladies actuellement en expansion, comme l'anorexie et l'obésité. Un deuxième axe, centré sur les « plaintes

et les expressions de la plainte », regarde la construction sociale des problèmes de santé au prisme de la demande de soin.

De quelles manières les façons de souffrir de quelque chose - de vivre et d'exprimer la douleur par exemple - sont-elles des modes d'expression culturels ? Comment est reçue, entendue et prise en charge la plainte selon les groupes sociaux ? Nous en verrons des illustrations au travers de travaux d'anthropologie et de sociologie.

• Le corps à l'épreuve du handicap (Adrien Primerano, 18h)

Ce cours aborde la question du handicap dans la diversité de ses manifestations individuelles et sociales. On commencera par présenter les définitions du handicap, les problèmes de mesure qu'elles entraînent et les différentes manières dont les sciences sociales peuvent aborder ces questions. On présentera ensuite les dispositifs actuels de prise en charge des personnes handicapées, ainsi que leurs évolutions, en interrogeant l'unicité supposée de ce champ d'intervention très pluriel.

On en viendra enfin à examiner les expériences individuelles du handicap et la manière dont les personnes font face aux problèmes qu'elles rencontrent, aux catégories qui servent à les décrire et aux dispositifs qui les encadrent.

À travers des exemples puisés dans la diversité des situations de handicap (moteur, sensoriel, mental, psychique, cognitif...), et saisis grâce à la diversité des méthodes propres aux sciences sociales (ethnographie, statistiques, travail d'archives), on cherchera à comprendre comment nos sociétés traitent des corps jugés anormaux, tout en mettant ces choix en perspective avec d'autres manières de traiter et de penser ces déviations, dans le temps (diversité historique) et dans l'espace (diversité culturelle).

Évaluation : contrôle continu (participation, exercices, devoirs sur table).

Bibliographie :

- DARMON M., DÉTREZ C., *Corps et société*, Paris, La Documentation Française, 2004.
- BOLTANSKI L., « Les usages sociaux du corps », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 26, n°1, 1971, p. 205-233.
- GOFFMAN E., *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, 1975.
- VILLE I., FILLION E. & RAVAUD J.-F., *Introduction à la sociologie du handicap*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2014.

2/ UE - APPROCHES CONTEMPORAINES DU GENRE

**Enseignantes : Delphine SERRE et
Solenne JOUANNEAU**

Objectif : cet enseignement vise à montrer la diversité des études de genre, aussi bien d'un point de vue théorique, au sein de traditions nationales contrastées, qu'empirique à partir d'exemples portant sur différentes sociétés. Le cours sera articulé autour de deux objets particuliers : le premier porte sur les politiques publiques de production et de lutte contre les inégalités de genre, le deuxième sur le droit et la justice. Il a pour but de permettre aux étudiant·es d'intégrer une perspective de genre dans leurs recherches de Master, en leur offrant des outils conceptuels et méthodologiques.

• Genre, inégalités et action publique (Solenne Jouanneau, 18h)

Ce cours interroge le genre comme système de domination sociale et s'intéresse aux rapports sociaux de sexe qui en découlent. Il s'intéresse aux modalités historiques d'assignation des femmes à la sphère privée et à la manière dont les pouvoirs publics ont, selon les époques, légitimé ou au contraire cherché à combattre les inégalités et les exclusions découlant de la moindre légitimité des femmes à occuper la sphère publique (vie politique, marché du travail, etc.). Pour chacun de ces thèmes seront évoquées des enquêtes empiriques qui révèlent les mécanismes de (re)production des inégalités de genre, ainsi que la contribution des mouvements féministes et des féministes aux mobilisations et aux politiques publiques visant à garantir l'égalité des sexes. Dans une perspective intersectionnelle sera aussi analysé comment les inégalités et discriminations sexistes s'articulent et s'enchevêtrent avec les inégalités et les discriminations racistes et de classes.

Évaluation : contrôle continu (réalisation d'une fiche de lecture critique sur un article en lien avec les thématiques abordées en cours).

Bibliographie :

- BERENIL, CHAUVIN S., JAUNAIT A. & REVILLARD A., *Introduction aux études sur le genre*, Paris, De Boeck, 2020.
- LÉPINARD E. & LIEBER M., *Les théories en études de genre*, Paris, La découverte, 2020.
- CLAIR I., *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 2023.
- DAVIS A., *Femmes, race et classe*, Paris, Ed. Zulma, 2022.

• Genre, droit et justice (Delphine Serre, 18h)

Le cours réfléchira à la manière dont le genre, en tant que système de représentations et/ou rapport de domination, façonne le droit dans différents domaines (famille, travail, politique, aide sociale). Il explorera comment il peut participer à la reproduction d'un ordre patriarcal ou, au contraire, être saisi comme arme pour transformer l'ordre du genre et le modifier, notamment dans une perspective intersectionnelle. L'analyse de l'imbrication des rapports inégalitaires et des liens entre normes sociales et normes juridiques s'appuiera sur les analyses féministes du droit (feminist legal studies), très développées aux États-Unis et plus récentes en France, et sur des enquêtes aux objets variés (discriminations salariales, travail de nuit, séparations conjugales, délinquance des mineur·es, autorité parentale, etc.). Le cours s'intéressera ensuite aux processus de féminisation de différentes professions impliquées dans la mise en œuvre du droit (juges, avocat·es, notaires, huissier·es, greffier·es, policier·es, surveillant·es de prison), à la division sexuée du travail qui en découle et à leurs effets sur l'exercice de la justice, civile et pénale. Enfin, une réflexion sera menée sur le genre des justiciables et la façon dont il façonne les recours à la justice mais aussi leur traitement par l'institution judiciaire.

Évaluation : contrôle continu (participation, analyse et discussion d'articles scientifiques).

Bibliographie :

- BÉRÉNIL., CHAUVIN S., JAUNAIT A., REVILLARD A., *Introduction aux Gender studies. Manuel des études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2010.
- BOSVIEUX-ONYEKWELU C., MOTTIER V. (dir.), *Genre, droit et politique*, Paris, LGDJ Lextenso, 2022.
- LE COLLECTIF ONZE, *Au tribunal des couples. Enquête sur des affaires familiales*, Paris, Odile Jacob, 2013.
- SILVERA R., *Un quart en moins. Des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaires*, Paris, La Découverte, 2014.

À CHOIX, JEUDI APRES-MIDI :

3/UE - FAMILLE ET PARENTÉ

**Enseignantes responsables : Sarah
YVON et Ana PERRIN-HEREDIA**

Objectif : ce cours propose d'étudier les relations familiales à l'échelle de groupes de parenté dépassant

les frontières de la famille nucléaire, en prêtant une attention particulière à la manière dont ces relations familiales mêlent sentiments et échanges matériels.

• **Qu'est-ce que la parenté ? (Sarah Yvon, 18h)**

Nous partirons d'une réflexion sur les frontières de la famille élargie pour en venir progressivement à définir les spécificités des relations familiales, au-delà des relations strictement conjugales et parentales. Nous nous appuierons pour cela sur des lectures sociologiques et anthropologiques qui porteront à la fois sur les groupes de parenté et leurs évolutions en France et ailleurs, la manière de les étudier (enquêtes qualitatives et quantitatives), les concepts développés pour les saisir (lignée, parentèle, maisonnée) et des thématiques spécifiques à travers lesquelles les relations de parenté se révèlent : rôles familiaux, sociabilité familiale, mobilisation autour de personnes considérées comme vulnérables (enfants, personnes handicapées ou dépendantes).

Évaluation : contrôle continu (participation, exercices et devoirs sur table).

Bibliographie :

- BESSIÈRE Céline, COLLAC Sibylle, 2020, *Le genre du capital : Comment la famille reproduit les inégalités*. La Découverte.
- BOURDIEU, Pierre, 1993, « À propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.100, pp.32-36.
- VERNIER Bernard, 1998, « Prénom et ressemblance. Appropriation symbolique des enfants, économie affective et systèmes de parenté », in FINE Agnès (dir.), *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*, Paris, MSH Paris, p.97-119.
- WEBER Florence, 2005, *Le Sang, le Nom, le Quotidien. Une sociologie de la parenté pratique*, La Courneuve, Aux lieux d'être.

• **L'argent en famille (Ana Perrin-Heredia, 18h)**

Il s'agit ici d'explorer la dimension matérielle et économique des relations familiales et de proposer des pistes méthodologiques pour travailler sur ces relations.

En prenant pour point de départ les travaux de Viviana Zelizer sur la signification sociale de l'argent et sur les transactions intimes, il s'agira d'étudier les formes de la circulation d'argent (ou de biens matériels) au sein de groupes familiaux, les modes de calcul au sein de la famille (du couple, des familles recomposées, des groupes de parenté, de familles vivant à distance comme dans le cas des migrations), la manière dont les relations économiques sont étroitement liées

avec des enjeux affectifs, le rôle que ces circulations d'argent joue dans la reproduction sociale, ainsi que les interventions extérieures de professionnels sur l'argent domestique (des conseillères en économie sociale et familiale aux notaires ou avocats).

Les lectures permettront de soulever des enjeux théoriques en sociologie de la famille (les liens familiaux entre sentiments et questions matérielles ; l'intervention des institutions sur la famille ; solidarités familiales, protection sociale et inégalités) mais aussi des questions méthodologiques (articulation entre données quantitatives et qualitatives, ethnographier les comptes domestiques, étudier la famille par les professionnels de la famille, qu'est-ce qu'on compte et qui compte en famille).

Évaluation : contrôle continu (participation, exercices, devoirs sur table).

Bibliographie :

- DÉCHAUX J.-H., *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, 2009
- FINE A. (DIR.), *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1998.
- WEBER F., *Penser la parenté aujourd'hui. La force du quotidien*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2013.
- ZELIZER V., *La Signification sociale de l'argent*, Paris, Le Seuil, 2005.

4/UE - ANALYSER LES FAITS SOCIAUX TECHNICISÉS

Enseignant responsable : Olivier

BERAUD MARTIN

Enseignants : Éric DAGIRAL et Olivier

BERAUD MARTIN

Objectif : cette UE souhaite offrir une formation à quelques-uns des outils et approches sociologiques permettant de penser les techniques, leurs places, leurs usages, leurs effets dans les sociétés contemporaines. La sociologie n'est pas démunie pour aborder les faits socio-techniques : les voies ouvertes par les recherches en sociologie des techniques, des technologies, des sciences et de l'innovation offrent en effet des outils pour analyser les rôles et places des techniques dans les faits sociaux. Nous parlons de « faits sociaux technicisés » pour souligner que les faits sociaux sont indissociablement mêlés à des faits techniques : les échanges, interactions et liens sociaux sont intimement mêlés aux technologies

de communication ; les décisions et politiques sont intimement mêlées aux dispositifs techniques de connaissance et de pilotage (mesures, statistiques, enquêtes, ...) ; les sens et usages des techniques sont indissociables des valeurs et cultures au sein desquelles celles-ci prennent place... Au cours de cette année 2025-2026, cette UE abordera notamment : les liens des dispositifs de quantification avec les politiques néolibérales ; le caractère genré des techniques (y compris des statistiques et mesures) ; les outils de communication et d'information (réseaux sociaux, web, internet, téléphonie). L'enseignement veillera à faire une place de choix aux trois principaux domaines de formation du master (famille, santé, travail) et s'efforcera de faire porter les analyses à l'échelle des individus comme à celle des structures.

Évaluation : elle repose sur :

- Un exposé en binôme à partir d'un petit corpus de textes liés à une des thématiques du cours ;
- Un devoir écrit lors de la dernière séance du cycle de cours : commentaire d'une série de documents, essentiellement constitués de coupures de presse, de rapports d'études ou de littérature « grise ». Le commentaire de ces documents doit explicitement s'appuyer sur les enseignements dispensés.

Bibliographie indicative :

- AKRICH M., (1990) « De la sociologie des techniques à une sociologie des usages », *Techniques et Culture*, n° 16, p. 83-110.
- MARTIN O. (2020), *L'empire des chiffres. Sociologie historique de la quantification*, Malakoff, Armand Colin.
- MARTIN O. (2023), *Chiffre*, Paris, Anamosa.
- MARTIN O. & DAGIRAL É. (dir.) (2021), *Les liens sociaux numériques*, Malakoff, Armand Colin.
- PASQUIER D. (2018), *L'Internet des familles modestes. Enquête dans la France rurale*, Paris, Presses des Mines.

UE - ENQUÊTE COLLECTIVE : VALORISATION - ATELIER D'ÉCRITURE

**Enseignantes responsables : Aude
BÉLIARD et Delphine SERRE**

*UE obligatoire ; Coef = 3 ; ECTS = 3
12h TD, le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30*

Objectif : Six séances sont consacrées au travail de valorisation et de restitution des enquêtes collectives menées en binôme lors de la semaine de terrain. Le principal travail consistera en la rédaction d'un article court, avec l'aide des enseignantes ayant encadré la semaine. L'objectif est d'apprendre à analyser et restituer du matériau empirique de façon problématisée et de se confronter au travail d'écritures et de réécritures indispensables à l'objectivation sociologique.

Évaluation :

- Participation active à la semaine de terrain.
- Remise d'un travail écrit peu après le stage (descriptif de la semaine d'enquête et des matériaux collectés).
- Rédaction guidée d'un article court, tout au long des séances, et dont la version finalisée est à remettre à l'issue du semestre.

UE - MÉTHODES QUANTITATIVES : ANALYSE STATISTIQUE DE L'ENQUÊTE PAR INTERNET AVEC R

Enseignant responsable : Éric DAGIRAL

*UE obligatoire ; 24h TD, par groupe ; Coef = 3 ;
ECTS = 3
Mercredi matin, de 8h30 à 10h30 (groupe 1) et de
10h45 à 12h45 (groupe 2)*

Objectif : Faisant suite à celui du premier semestre, cet enseignement sera consacré à l'exploitation de l'enquête mise en œuvre précédemment (questionnaire passé entre les deux semestres) et à la formation aux méthodes d'analyse des données à partir du logiciel libre R (manipulation d'une base de données, recodage des variables, analyses univariées, bivariées et multivariées, réalisation de tests statistiques). Les données de l'enquête seront importées depuis la plateforme Limesurvey sur le

logiciel R, où elles seront nettoyées et donneront lieu à des analyses sociologiques. Cet enseignement aboutira à la rédaction d'un travail écrit individuel de type « quatre pages ».

Évaluation :

- Participation active à la passation en ligne (et secondairement en face-à-face) de l'enquête ;
- Réalisation occasionnelle d'exercices en TD avec R ;
- Rédaction guidée d'un article au format « 4 pages », évalué tout au long du cours, et dont la version finalisée est à remettre à l'issue du semestre.

UE - ANGLAIS POUR SOCIOLOGUES

Enseignante responsable : Daria MALTYUTA

*UE obligatoire ; 24h de TD ; Coef = 3 ; ECTS = 3
Mercredi après-midi, de 15h45 à 17h45.*

Contenu : ce cours vise à améliorer les compétences pour lire des textes, notamment de la presse écrite (actualités sociales et politiques) et les textes produits par les chercheurs ou praticiens de la sociologie. Il vise également à améliorer les capacités en expression écrite et orale. Ceci à partir de dossiers thématiques ou d'extraits d'ouvrages de sociologie en anglais.

UE - OPTION LIBRE

Coef = 3 ; ECTS = 3

L'UE option libre (S2, M1) vise à élargir les compétences et à prendre en compte les engagements professionnels, associatifs, sportifs, des étudiant·es, ou à valider le suivi d'un enseignement complémentaire hors du Master.

Le choix d'une « UE Option libre » (UEO) est obligatoire en M1, mais ce choix se fait parmi un vaste ensemble de possibilités. Elle compte pour le deuxième semestre du Master, mais elle permet de prendre en compte une activité s'étant éventuellement déroulée au 1er semestre ou tout au long de l'année universitaire (voire pendant des périodes de vacances dans certains cas). L'UEO doit être comprise comme un moyen complémentaire pour la formation et le développement des compétences de l'étudiant·e, lui donnant la possibilité de se construire un parcours original et un profil de compétences personnalisé.

ATTENTION, certaines UE libres doivent être choisies

dès le début de l'année et être suivies toute l'année (exemple : sport, engagement étudiant) et certaines ont des calendriers et des modalités de validation spécifiques, se renseigner au préalable.

Les étudiant·es du parcours Sociologie d'enquête peuvent choisir entre :

1- Atelier Cap Emploi :

Aide à la préparation à la recherche d'emploi ; analyse des compétences (constitution du portefeuille de compétences), formation à la rédaction de CV, de lettre de motivation, simulation d'entretien de recrutement.

2- Des engagements personnels, sportifs, citoyens et associatifs tels que :

- Activités sportives et culturelles ;
- Tutorat ou monitorat réalisé par des étudiant·es inscrits en Master pour des étudiant·es de Licence ;
- Activités d'information des études universitaires en direction des lycées ou des futurs étudiant·es ;
- Activités d'élus dans une des instances de l'université ;
- Engagements associatifs à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université ;
- Conduite de projet personnel ou collectif

Pour ces deux dernières options, un document est disponible auprès du service de la scolarité (UE Engagement), qui détaille les formules mentionnées ci-dessus, les modalités de choix et d'inscription, le nombre d'heures nécessaires et les dates à respecter, l'évaluation et la validation (attention, modalités spécifiques).

3- Une UE suivie dans une autre formation

Il est possible de choisir une UE dans une autre formation (dans un autre parcours de Master par exemple), si elle est pertinente par rapport au projet de l'étudiant·e et si elle n'entrave pas le suivi de la formation principale de Master. A priori, son volume horaire est de 24h. L'inscription est à valider avec le service de la scolarité.

4- Un stage professionnel

Un stage peut être réalisé et compter au titre de l'UE libre. Si c'est le cas, un second stage devra être réalisé au cours du cursus et être validé au titre de l'UE Stage et Professionnalisation au M2. La durée minimale de stage est d'un mois, sa durée ne doit pas excéder six mois. Il peut être à temps complet (hors des périodes de cours) ou à temps partiel (par exemple deux jours par semaine sur plusieurs mois pendant l'année universitaire).

Le stage peut être réalisé dans tout organisme, administration, association ou entreprise de statut public, parapublic ou privé. S'il est à dominante

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

recherche, il peut être effectué dans un laboratoire de recherche : dans ceux associés à la formation du Master (notamment le CERLIS et le CERMES3) ou dans tout autre laboratoire ou centre de recherche. Il peut être réalisé en France ou à l'étranger.

Le choix de ce stage et les conditions de sa réalisation doivent être discutés avec les responsables du suivi des stages. Lorsque le stage entre en résonance avec le mémoire de recherche, il est également indispensable d'en parler avec son directeur / sa directrice de mémoire. Le stage ne doit pas entraver la formation, la présence en cours et en TD, ni la réalisation des mémoires de recherche. Le stage n'est en aucun cas une simple découverte d'une entreprise ou d'un organisme : ses objectifs doivent être en lien direct avec la formation au sein du parcours Sociologie d'Enquête.

L'établissement d'une convention de stage est obligatoire : elle doit être signée par l'étudiant, l'organisme d'accueil et les responsables des stages. Un modèle de convention de stage est téléchargeable sur le site de l'UFR de Sciences Humaines et Sociales : <https://shs.u-paris.fr/stages/>

Il est donc possible :

- de faire un seul stage au cours de la scolarité de master, mais si ce stage est effectué au cours du M1, il faut aussi suivre une autre UE libre en M1 (autre cours dans une autre formation, sport, engagement associatif, Cap Emploi) afin que la note de stage soit validée au titre du M2.
- de faire deux stages (l'un en M1 en tant qu'UE libre, l'autre en M2 dans l'UE Professionnalisation).
- de suivre une UE libre qui ne soit pas un stage au M1 et de réaliser son stage l'été entre le M1 et le M2 ou au cours du M2 pour l'UE Professionnalisation.

UE - MÉMOIRE DE RECHERCHE

Responsable : Directrice ou directeur de mémoire

Coef = 12 ; ECTS = 12

Le mémoire de recherche doit être rendu début juin.

Il fait l'objet d'une soutenance au cours du mois de juin devant un jury de deux personnes, dont le directeur ou la directrice de mémoire.

MASTER 2

SEMESTRE D'AUTOMNE (S3)

UE - SOCIOLOGIE THÉMATIQUE

UE obligatoire, à choix, jeudi matin
36h CM pour chaque UE ; Coef = 3 ; ECTS = 3
Jeudi matin, de 9h30 à 12h30

Les étudiant·es de M2 du parcours Sociologie d'enquête comme du parcours EVSAN choisissent une UE parmi les deux suivantes.

1/ UE - TRAVAIL, ORGANISATIONS ET PROFESSIONS)

Enseignants responsables : Éric LETONTURIER et Marius SALGADO

Le cours est articulé en deux parties :

• **Professions de santé et organisation hospitalière (Marius Salgado, 12 séances de 1h30)**

Le cours portera sur les professions de santé et hospitalières. Il abordera les principaux groupes professionnels que sont les médecins, les infirmières, ainsi que les aides-soignants. Seront également envisagés les personnels administratifs, tels que les cadres et les secrétaires ; ainsi que le rôle croissant des patients et de leurs familles dans l'organisation du travail hospitalier. Chacun de ces groupes sera abordé avec une approche socio-démographique permettant de réfléchir à l'influence des variables tel que l'âge et le genre.

Bibliographie indicative :

- MOLINIER Pascale, *Le travail du care*, Paris, La Dispute, 2013.
- PAPERMAN Patricia, LAUGIER Sandra (dir.), *Le souci des autres. Ethique et politique du care*, Paris, Editions RHESS, 2011.
- TRONTO Joan, *Un monde vulnérable. Vers une politique du care*, Paris, La Découverte, 2009.

• **Les professions de l'ordre : Métiers, identités et valeurs (Éric Letonturier, 12 séances de 1h30)**

L'ensemble du cours sera préalablement rapporté à la

question de la fabrique de l'ordre social et aux notions de sécurité et d'autorité dans les sociétés occidentales, dans un contexte de demandes sociales et de durcissement institutionnel en la matière, et face aux menaces intérieures ou internationales. On s'attachera, au moyen de travaux empiriques et de données statistiques, à analyser les modalités spécifiques de construction hiérarchisée et de socialisation des identités militaires (des motivations initiales aux souffrances, désenchantements et défections en passant par la question de la féminisation) et des conditions particulières d'exercice d'un métier exigeant disponibilité, mobilité et sacrifices, ultimes parfois. Le cours s'attachera également à la question de l'ordre public qu'assure au quotidien le travail des policiers, mais aussi aux missions de surveillance remplies par les vigiles et les sociétés de sécurité privées, et plus généralement à la « biopolitique » liée à la capillarisation du pouvoir dans l'ensemble du corps social et à ses principales institutions.

Évaluation : un devoir sur table pour chaque partie de cours et une fiche de lecture non obligatoire.

Bibliographie :

- CAPLOW T., VENESSON P., *Sociologie militaire*, Paris, A. Colin, 2000.
- COTON C., *Officiers. Des classes en lutte sous l'uniforme*, Paris, Agone, 2017.
- FASSIN D., *La force de l'ordre*, Paris, Seuil, 2011.
- GIRAUD C., *L'ordre social*, Paris, L'Harmattan, 2017.
- LETONTURIER É. (dir.), « Valeurs, métier et action ; évolutions et permanences de l'institution militaire », *L'Année sociologique*, vol. 61, n° 2, 2011.

2/ UE - LA FAMILLE DANS UNE SOCIÉTÉ D'INDIVIDUS

Enseignants responsables : Elsa RAMOS et Christophe GIRAUD

Le cours est articulé en deux parties :

• **Couple et amour (Christophe Giraud, 18h)**

Dans les sociétés contemporaines, la famille est d'abord un imaginaire lié à l'idéal de l'amour, amour conjugal comme amour filial. L'articulation entre l'amour, son expression, la sexualité, l'entrée en couple, le fonctionnement de la famille a une histoire. Celle-ci croise également celle des nouvelles technologies de rencontre et l'essor d'une sexualité récréative.

Se mettre en couple, en sortir, être en couple et vivre

seul... On observe une complexification actuelle des trajectoires conjugales, hétérosexuelles et homosexuelles, liée à la place plus centrale de l'amour dans la vie privée et à sa fragilité. Les femmes et les hommes sont tiraillés entre l'aspiration à la liberté et la recherche de protection, entre l'affirmation de son identité sexuée et la revendication de l'égalité. Comment parviennent-ils à trouver un certain équilibre ? Comment le couple se maintient-il, ou non, dans les turbulences des existences personnelles ? Comment le couple parental se maintient-il, ou non, après la séparation du couple conjugal, respecte-t-il la norme de cette dissociation ? Comment s'opère la séparation, comment devient-on « ex » ?

Modalité d'évaluation : Un travail écrit (dossier ou entretien) lié au thème du cours sera proposé.

Bibliographie :

- BERGSTRÖM, M., 2019, *Les nouvelles lois de l'amour*, Paris, La Découverte.
- BOZON, M., 2016, *Pratique de l'amour*, Paris, Payot.
- GIRAUD, C., 2017, *L'amour réaliste*, Paris, Colin.
- KAUFMANN, J.-C., 2011, *Sex@mour*, Paris, Colin.
- SINGLY, F. de, 1996, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.

• Des «individus» au Sud ? (Elsa Ramos, 18h)

L'objectif de cet enseignement est de discuter la question des individus dans les pays dits du Sud à l'aune d'une sociologie de l'individu et de la théorie de la famille relationnelle élaborée dans des sociétés dites du Nord, plutôt très individualisées. Il s'agira de mettre en valeur les relations entre générations en vue d'analyser les continuités et les discontinuités dans les dynamiques familiales. Dans un premier temps, il s'agit d'aborder des dynamiques émergentes et des changements de la sphère familiale touchant aux relations intergénérationnelles. Puis de discuter la pertinence des notions d'autonomie et de privatisation pour appréhender l'"individualisation" en particulier dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et d'Amérique Latine.

Modalité d'évaluation : Un travail écrit lié au thème du cours sera proposé.

Bibliographie indicative :

- MARIE A., VUARIN R., LEIMDORFER F., WERNER F.-F., GÉRARD E., TIÉKOURA O. (sous la direction de), *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Paris, Editions Karthala, coll. Hommes et sociétés, 1997.
- MARTUCCELLI D., de SINGLY F., *Les sociologies de l'individu*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2009

UE - ATELIERS DE LECTURES SOCIOLOGIQUES

Nombre de groupes : 2 ; 24h de TD ; Coef = 3 ; ECTS = 3
Mercredi, Jeudi et vendredi après-midi (15h45-17h45 ou 16h45-18h45)

Objectif : à choix, ces ateliers proposent, sous un autre format que les UE de sociologie thématique, d'approfondir la lecture d'une œuvre, d'un auteur, ou d'un nombre restreint de textes dialoguant sur un sujet précis.

Chaque atelier s'étale sur 12h, réparti en 6 séances de TD de 2h chacune. **Les étudiant-es doivent donc choisir deux ateliers (sur 4 proposés).**

Pour tous les ateliers, un travail de lecture approfondie d'œuvres et de participation active en cours est particulièrement attendu.

Lecture 1 :

Smartphones. Autour de l'ouvrage de Nicolas Nova, Smartphones. Une enquête anthropologique, Métis Presses, 2020, Genève.

Intervenante : Carolina Sanchez Boe, vendredi 15h45-17h45 sur 6 semaines

Le smartphone a envahi le quotidien de centaines de millions de personnes à travers le monde, devenant très rapidement l'objet fétiche de nos sociétés globales et numérisées. Mais au-delà des enjeux économiques, éthiques ou écologiques immenses dont il est l'emblème, quelle place occupe-t-il dans la vie de ses propriétaires et quelles significations ces derniers lui accordent-ils ? Afin de répondre à ces questions, Nicolas Nova mobilise une approche comparatiste des textes et des concepts issus de la sociologie de l'innovation et des usages, de l'histoire des sciences et des techniques mais aussi du design, et de l'anthropologie des techniques lui permettant d'analyser les résultats d'enquêtes de terrain comparatives menées à Genève, Los Angeles et Tokyo. À travers six objets qui symbolisent autant de facettes de son usage – la laisse, la prothèse, le miroir, la baguette magique, le cocon et la coquille vide –, ce sont toutes les tensions et les ambivalences dont cet appareil est porteur qui, dans ces pages, se font jour. Par cette mise en perspective, Nicolas Nova souligne ainsi le rôle incontournable que le smartphone joue dans la reconfiguration de nos activités ordinaires et dans l'évolution de nos cultures matérielles.

L'ouvrage est accessible en accès libre via le lien suivant : <https://library.oapen.org/handle/20.500.12657/49784>

Lecture 2 :

Sociologies de Paris. Autour de l'ouvrage d'Anne Clerval, *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, 2013, La Découverte.

Intervenante : Carolina Sanchez Boe, vendredi 15h45-17h45, sur 6 semaines

L'atelier sera consacré aux nombreuses méthodes mobilisées pour étudier les rapports sociaux au sein de Paris et « le droit à la ville » (Lefevre 1968). Son point de départ sera la lecture et la discussion de l'ouvrage d'Anne Clerval, *Paris sans le Peuple*. La gentrification de la capitale, dans lequel l'auteure mobilise une analyse statistique et longitudinale des données du recensement de la capitale, des analyses d'archives, des politiques publiques et de données administratives, et une enquête de terrain par entretiens semi-directifs et questionnaires menée dans trois quartiers de la capitale (Faubourg du Temple, Faubourg Saint-Antoine et Château Rouge).

Cette lecture sera prolongée par l'étude de textes analysant les changements de populations et les appropriations des espaces par différentes catégories d'habitants, anciennement implantées ou récemment arrivées. Nous discuterons des différents apports et limitations des méthodes sur lesquelles s'appuient ces enquêtes, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives (ethnographiques, par entretien, visuelles, sensorielles), et selon les différentes approches à l'espace qu'elles mobilisent : flâner, dériver, photographier, filmer, écrire, cartographier. Nous discuterons également des enjeux propres aux enquêtes menées collectivement, que cela soit en couple (Pinçon et Pinçon-Charlot 1989), en groupe (Jounin et alii. 2014) ou lors de collaborations entre sociologues et photographes (Bacqué et Méria 2019).

Bibliographie complémentaire :

- BACQUÉ, M.-H.e et MÉRIA A., 2019, *Retour à Roissy. Un voyage sur le RER B*, Seuil.
- COUTANT, I., 2018, *Les migrants en bas de chez soi*, Seuil.
- JOUNIN N., *Voyage de classes. Des étudiant-es de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers*, La Découverte, 2014.
- PINÇON, M. et PINÇON-CHARLOT M., 2008, *Sociologie de Paris*, La Découverte.
- PINÇON, M. et PINÇON-CHARLOT M., 1989, *Dans les Beaux quartiers*, Paris, Seuil.
- ZOLA, E., 1987, *Carnets d'enquêtes*. Terre Humaine, Plon.

Lecture 3 :

Autour de l'ouvrage de Luc Boltanski et Eve Chiapello *Le nouvel Esprit du capitalisme*, 1999, Gallimard.

Intervenant : David Gaborieau, mercredi, de 16h45 à 18h45, sur 6 semaines

L'atelier sera principalement consacré à la lecture et à la discussion de l'ouvrage *Le Nouvel Esprit du Capitalisme*, qui a marqué l'analyse des structures économiques et sociales du capitalisme en proposant à la fois une synthèse impressionnante des travaux s'intéressant à l'évolution récente des modes d'organisation du travail et un cadre théorique original pour appréhender les rapports entre critique et évolutions des rapports de production.

Cette lecture sera prolongée par un questionnement sur le matériau utilisé et sur ses limites, ainsi que sur un approfondissement de certaines références clefs mobilisées par les auteurs. Des ouvrages antérieurs et postérieurs mobilisant et amplifiant le cadre théorique seront également évoqués.

Une ambition transversale aux séances consistera à questionner l'usage des modèles pour l'analyse des organisations-institutions et à proposer des analyses croisées plus que des comparaisons point par point.

Évaluation : travail écrit à la maison sur un sujet au choix abordé dans ses recherches par l'étudiant-e, étudié au prisme des travaux de Luc Boltanski.

Bibliographie complémentaire :

- BOLTANSKI L., 1982, *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Paris, Minuit.
- BOLTANSKI L. & THÉVENOT L., 1991, *De la justification*, Paris, Gallimard.
- BOLTANSKI L., 2009, *De la critique*, Paris, Gallimard.

Lecture 4 :

Autour de l'ouvrage *Lutter "comme des mecs". Le genre du militantisme ouvrier dans une usine de femmes*, d'Eve Meuret-Campfort, 2021, Éditions du Croquant.

Intervenante : Rose Feinte, mercredi 15h45-17h45, sur 6 semaines

L'atelier sera consacré à l'étude de l'ouvrage d'Eve Meuret-Campfort, *Lutter "comme des mecs"*, qui retrace l'histoire et le parcours militant des ouvrières de l'usine de lingerie Chantelle à Saint-Herblain, de son ouverture en 1968 à sa fermeture en 1994. Issu d'un doctorat, ce travail mobilise des archives syndicales (CGT et CFDT), des fonds iconographiques et des entretiens pour analyser la manière dont ces

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

femmes s'approprient les codes, pratiques et valeurs du militantisme ouvrier à partir de leurs positions de genre, de classe et de race.

Cette lecture sera l'occasion de discuter de la constitution d'un groupe militant uni et visible dans un univers marqué par des normes masculines, des modalités d'appropriation par les ouvrières d'un répertoire d'action contestataire (grève illimitée, occupation d'usine, séquestration du directeur en 1981-82), ainsi que des effets de la désindustrialisation et de la fermeture de l'usine sur la mémoire collective et la recomposition des luttes. Nous aborderons également les apports méthodologiques d'une démarche socio-historique intersectionnelle combinant archives, récits de vie et analyse des trajectoires militantes.

Bibliographie complémentaire :

- KERGOAT, D., 2012, *Se battre, disent-elles...*, Paris, La Dispute.
- FILLIEULE, O. & ROUX, P., 2009, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences Po.
- GALLOT, F. & MEURET-CAMPFORT, E., 2015, « Des ouvrières en lutte dans l'après 1968. Rapports au féminisme et subversions de genre », *Politix*, 109 (1), p. 21-43.

UE - SOCIOLOGIE EN ANGLAIS

Enseignante responsable : Siuzanna ADZHAMIAN

UE obligatoire ; 24h de TD ; Coef = 3 ; ECTS = 3.
Mercredi après-midi, 13h30-15h30

Objectif : ce cours permet de pratiquer régulièrement l'anglais, tout au long du semestre, et d'acquérir le vocabulaire de l'anglais en sciences sociales à travers la découverte d'articles de presse, de textes sociologiques et d'atelier de design fiction. Il permet également d'améliorer les capacités en expression écrite et orale, afin de pouvoir présenter un projet de recherche en anglais dans un cadre professionnel anglophone.

Évaluation : Participation aux discussions chaque semaine, présentations des recherches en cours liées au mémoire de M2 et écriture d'un abstract résumant un projet de recherche.

UE - METHODES QUANTITATIVES APPROFONDIES : STATISTIQUES AVANCÉES AVEC R

Enseignant responsable : Maël GINSBURGER

Nombre de groupes : 2 ; 24h de TD ; Coef = 3 ; ECTS = 3
Vendredi matin, de 8h30 à 10h30 (groupe 1) et de 10h45 à 12h45 (groupe 2)

Objectif : l'enseignement sera consacré aux méthodes statistiques avancées (Analyse Géométrique des données et classification [ACP, ACM, CAH], Régressions linéaires et logistiques). La présentation conceptuelle de ces méthodes sera accompagnée de travaux pratiques de mise en œuvre sur des données d'enquête sociologique, notamment à l'aide du logiciel R.

Évaluation : rendu d'un devoir synthétique par méthode d'analyse vue en cours (1. ACM et CAH ; 3. Régression logistique), soit deux exercices réalisés durant le semestre.

UE - METHODES QUALITATIVES APPROFONDIES

30h de TD ; Coef = 3 ; ECTS = 3
Jeudi après-midi et Vendredi après-midi

Cette UE de Méthodes qualitatives approfondies se décompose en deux cours :

• MÉTHODES MIXTES (12h)

Enseignant responsable : Éric DAGIRAL
Jeudi après-midi, 13h30-16h30 (4 séances)

Ce cours aura pour objectifs :

- De présenter la diversité des articulations possibles entre méthodes qualitatives et méthodes quantitatives en sciences sociales.
- De faire réfléchir les étudiant·es aux questions que posent ces articulations, en particulier aux différences et aux points communs entre méthodes, qu'elles soient dites qualitatives ou quantitatives.
- De présenter la manière dont les chercheurs, les statisticiens et d'autres agents du monde social mettent en pratique ces formes d'articulation, en soulignant les enjeux scientifiques et sociaux qui se cachent sous leurs choix.
- D'amener les étudiant·es à mettre en œuvre le plus

de méthodes possibles dans leurs propres travaux de recherche.

Le cours sera organisé en différentes séances consacrées chacune à une forme d'articulation. Des lectures préparatoires et des exemples d'enquêtes nourriront les réflexions collectives.

Bibliographie complémentaire :

- BAUDELLOT C., BESSIÈRE C., COUTANT I., CODECHOT O., GOLLAC M., BESSIÈRE C., SERRE D., VIGUIER F., 2003, *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Fayard, 2003.
- BÉLIARD A. et EIDELIMAN Jean-Sébastien, 2014, « Mots pour maux. Théories diagnostiques et problèmes de santé », *Revue française de sociologie*, vol. 55, n°3, p. 507-536.
- DAGIRAL É., DESSAJAN S., LEGON T., MARTIN O., PHARABOD A. et PROULX S. 2019, « Faire place aux chiffres dans l'attention à soi : Une sociologie des pratiques de quantification et d'enregistrement aux différents âges de la vie », *Réseaux*, n°216, p.119-156.
- SOUTRENON E., 2005, « Le 'questionnaire ethnographique'. Réflexions sur une pratique de terrain. » *Genèses*, n°60, p. 121-137.
- WEBER F., 1995, « L'ethnographie armée par les statistiques. *Enquête*, 1995, n°1, p. 153-165.

• ANALYSE TEXTUELLE (18h)

Intervenante : Élodie Baril (Ined)

Vendredi après-midi, 13h30-15h30 (9 séances)

Le contenu de ce cours est basé sur une alternance d'enseignements théoriques et de mise en pratique avec des outils gratuits (Iramuteq et R). Il aborde les points suivants :

- Origine et développement des méthodes de la statistique textuelle ;
- Apports de la statistique textuelle et intérêt par rapport à des logiciels d'aide à la lecture de textes (NVivo, Sonal) ;
- Différents types de corpus de textes (questions ouvertes, entretiens, articles de presse, pages web etc.)
- Étapes de traitement : Normaliser les données, transformer les données textuelles en tableaux lexicaux, appliquer les méthodes de la statistique textuelle avec un logiciel gratuit approprié ;
- Interpréter les résultats : lexique, analyses factorielles ou classifications, graphes de mots spécificités, concordances ;
- Préparer les données et mise en œuvre d'une analyse ;
- Restituer ses résultats.

Évaluation : Analyse d'un corpus au choix (possiblement en lien avec le mémoire de recherche).

UE - ÉTHIQUE, DROIT ET DÉONTOLOGIE DES ENQUÊTES EN SCIENCES SOCIALES

Responsables et intervenantes : Margaux NENY MARTINEZ (Paris Cité) et Géraldine VIVER (Ined)

24h CM ; Coef = 3 ; ECTS = 3

Jeudi après-midi de 13h30 à 16h30 (8 séances)

Objectif : ce cours consacré au « terrain en sciences sociales, questions juridiques, éthiques et déontologiques » abordera principalement les questions juridiques et les notions d'éthique et de déontologie dans les enquêtes de terrain en sociologie, qualitatives et quantitatives, ceci à travers une discussion autour de plusieurs points : la place du chercheur, la relation aux personnes enquêtées, la définition d'une « question sensible » au sens juridique et au sens pratique, la notion de consentement et de consentement éclairé, les types d'autorisation à enquêter, les formes de restitution des résultats aux populations enquêtées, l'importance et les limites de la confidentialité et de l'anonymisation.

Ce cours abordera aussi les aspects juridiques qui encadrent la collecte de données et l'usage de données en sciences sociales. Quelles sont les textes juridiques et les lois à connaître en ce domaine ? Quel est le rôle de la CNIL ? Qu'implique le respect du RGPD ? De quelle manière cadre juridique et questionnements éthiques sont liés ? L'encadrement juridique diffère-t-il suivant que les enquêtes soient qualitatives ou quantitatives ? Le développement actuel des chartes et des institutions telles que les commissions Informatique et Libertés et les comités d'éthique, en France et à l'étranger, sera évoqué, ainsi que leur incidence sur les recherches de terrain en sciences sociales.

L'ensemble du cours s'appuie sur des études de cas et des situations réelles et concrètes d'enquêtes au cours desquelles des questions d'ordre juridique et éthiques se sont posées.

Évaluation : un exposé par groupe à partir d'un article à choisir dans un ensemble de textes distribués en début d'année

Un devoir écrit de réflexion sur un protocole d'enquête et ses dimensions éthiques et juridiques ou sur la simulation d'une soumission de sa recherche au Comité d'éthique de l'Université.

Bibliographie indicative :

- FASSIN D. et BENSA A., (dir), 2008, *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*, Paris La Découverte.
- LAURENS S. et NEYRAT F. (dir), 2010, *Enquêter : de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Editions du Croquant.
- CEFAÏ D., « Codifier l'engagement ethnographique ? Remarques sur le consentement éclairé, les codes d'éthique et les comités d'éthique », *La vie des idées*, 17 mars 2009.
- Règlement européen 2016/679 : *relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ou RGPD)*. Entré en vigueur en France le 23 mai 2018. Voir site de la CNIL.
- Comité d'éthique de l'Université Paris Cité : <https://u-paris.fr/ethique-deontologie-et-integrite-scientifique/>

UE - ENQUÊTER SUR LE NUMÉRIQUE EN SOCIOLOGIE

Enseignant : Maël GINSBURGER

18h. Groupe entier. Coef = 3 ; ECTS = 3
Mercredi matin de 8h30 à 10h30

Objectif : cet enseignement vise à apprendre à utiliser le web comme matériau d'enquête pour les sciences sociales, en particulier la sociologie. Il s'agira d'exploiter des données issues du web (sites, textes, images, hyperliens, etc.) pour analyser des phénomènes sociaux contemporains.

Nous explorerons une pluralité d'outils en ligne permettant d'appréhender les traces numériques, tant de manière quantitative que qualitative. Une attention particulière sera portée à l'apprentissage et à la mise en œuvre de méthodes d'extraction de données web (webscraping), notamment à travers l'usage du logiciel R.

Évaluation : Deux exercices seront proposés :

- Exercice individuel (50%) : Rédaction d'un projet d'enquête en ligne. Ce travail inclura une revue de littérature, la présentation des outils choisis, l'explicitation des méthodes, l'articulation entre données en ligne et hors ligne, ainsi que des premières analyses de contenu.
- Travail en binôme (50%) : Constitution d'une base de données à partir de données web. Il s'agira de mettre en pratique les méthodes de webscraping à l'aide du logiciel R.

Bibliographie indicative :

- AKRICH M., 2019, « Temporalité, régimes de participation et formes de communautés. Comprendre la dynamique d'un forum grand public autour du dépistage prénatal », *Réseaux*, 214-215, p. 25-66.
- BARATS, C. (2013). *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*. Armand Colin.
- DUBOIS, B. et MICHEL, M. (2024). « Scraper les réseaux socionumériques en méthodes mixtes : les nébuleuses professionnelles des créatrices de contenu écoresponsable et des intermédiaires de l'art contemporain ». *Revue française de sociologie*, 65(1-2), 161-199.
- OLLION É., BOELAERT J., 2015, « Au-delà des big data. Les sciences sociales et la multiplication des données numériques », *Sociologie*, 6, 3, p. 295-310.

UE - RÉPONDRE À DES APPELS D'OFFRE EN SCIENCES SOCIALES

Enseignante : Séverine DESSAJAN

24h de TD, groupe entier ; Coef = 3 ; ECTS = 3
Mercredi matin, de 10h45 à 12h45

Objectif : cet enseignement vise à former les étudiant·es à la pratique des appels d'offre en Sciences Humaines et Sociales, sachant qu'une part essentielle des recherches et des études, dans les organismes privés (sociétés d'études, associations...) comme publics (ANR, CNRS, Universités, Établissements scientifiques), est réalisée aujourd'hui par ce type de procédure.

Il leur permet de se familiariser avec les différentes étapes des procédures d'appel d'offre : de la conception d'un cahier des charges (formalisation d'un objet scientifique) au travail de réponse (rédaction d'un projet scientifique, constitution d'équipe, recherche de partenariats, réalisation de planning et élaboration de budget...). A ce travail de conception puis de réponse, s'ajoute un retour réflexif par évaluation de projets. Les étudiant·es sont initié·e·s aux savoir-faire à l'aide d'études de cas (exercices) et de mises en situation pratique : ils découvrent le travail de conception, puis celui de réponse et enfin celui d'expertise (évaluation) des réponses.

Ce TD combine séances de cours, d'exercices pratiques en groupe, d'intervention de professionnels.

Évaluation : deux évaluations : une présentation à l'oral d'un cahier des charges, la conception d'une réponse à un appel d'offre en groupe.

Bibliographie indicative :

- DEMAÏLLY L., « La recherche sociologique contractuelle comme expérience du rapport des institutions à la réflexivité », *Sociologies pratiques*, vol. 36, n°1, 2018, pp. 77-85.
- LOISON-LERUSTE M., & PETIAU A., « La recherche-action dans le champ de la lutte contre les exclusions : un dispositif en tension », *Sociologies pratiques*, vol. 37, no. 2, 2018, pp. 81-90.
- DE SINGLY F., GIRAUD C., MARTIN O. (dir.), *Apprendre la sociologie par l'exemple*, Paris, Armand Colin, 2016, 294 p.

UE - TER (TRAVAIL D'ENQUÊTE ET DE REHERCHE)

Enseignant responsable : Directrice ou directeur de mémoire

Coef = 6 ; ECTS = 6

Le TER (Travail d'enquête et de recherche) constitue un rapport d'étape du mémoire de recherche et d'application. Le TER est rendu en janvier, le mémoire est soutenu en fin d'année, en juin. Le TER doit présenter l'état d'avancement du projet de recherche élaboré sous la responsabilité d'un directeur ou d'une directrice de mémoire. Il ne fait pas l'objet d'une soutenance mais est discuté et évalué par le directeur ou la directrice de mémoire.

Les attendus pour ce TER (taille, contenu) sont précisés de manière générique dans un document remis au cours du semestre.

De plus, chaque étudiant-e peut recevoir de manière spécifique des consignes par son directeur ou sa directrice de mémoire.

MASTER 2

SEMESTRE DE PRINTEMPS (S4)

UE - SOCIOLOGIE THÉMATIQUE

UE obligatoire, à choix

36h CM pour chaque UE ; Coef = 4 ; ECTS = 4

Vendredi matin, de 9h30 à 12h30.

Les étudiantes de M2 du parcours Sociologie d'enquête comme du parcours EVSAN choisissent une UE parmi ces deux.

1/ UE - INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ

Enseignante responsable : Aude Béliard

Objectif : Quelles inégalités observe-t-on face à la maladie et à la mort ? Pourquoi d'une société à l'autre et d'un groupe social à l'autre, les souffrances psychiques prennent-elles des formes différentes ? En faisant dialoguer des approches statistiques et des approches qualitatives ou ethnographiques, ce cours propose un état des lieux des inégalités sociales de santé et une réflexion sur la genèse de ces inégalités.

• Les déterminants de la santé (Pia Uribe, 18h)

Les travaux sur les inégalités de santé, entre homme et femme, entre milieux sociaux, aboutissent à des explications en termes de variables individuelles, de valeurs, de normes, de comportements qui engagent la responsabilité personnelle et des variables structurelles, en termes de condition de vie des groupes sociaux, qui entraînent une responsabilité sociale. La santé est une expérience variable au sein de la population. Dans les facteurs de différence de morbidité et de mortalité, on peut compter les facteurs sociaux, mais aussi environnementaux et comportementaux (climat, pollution aujourd'hui, densité de population, mode d'alimentation) ou encore des facteurs génétiques, qui créent des inégalités devant la maladie et la mort. Après une perspective historique pour déterminer si on observe une réduction ou aggravation des inégalités, on abordera les mécanismes qui peuvent expliquer les inégalités sociales devant la santé et les déterminants actuels : les comportements l'environnement social, le

contrôle de son existence et l'intégration sociale, les déterminants psychologiques (estime de soi). La place des addictions sera ensuite abordée, en particulier les consommations d'alcool et de tabac, mais aussi de produits illicites ou de médicaments psychotropes, largement mises en cause dans la persistance des inégalités de santé selon les milieux sociaux.

• Inégalités sociales en santé mentale (Aude Béliard, 18h)

Cet enseignement prend pour point de départ le constat des variations statistiques dans le domaine de la santé mentale (inégalités selon la classe sociale, le genre, l'âge ; variations de la prévalence de certains troubles d'une société à l'autre et d'une époque à l'autre). Nous réfléchirons à la construction de ces données et à leurs interprétations possibles. En partant des interrogations soulevées par ces constats statistiques, nous aborderons un certain nombre de travaux en sociologie ou anthropologie de la santé mentale (auteurs classiques et recherches récentes). Nous insisterons sur la diversité des approches théoriques et des recherches, qui nourrissent différentes hypothèses pour donner sens aux statistiques, entre psychiatisation du social et genèse sociale des souffrances psychiques. Nous aborderons à la fois les enjeux du travail des professionnels et la question de l'expérience et des trajectoires des patients.

Évaluation : contrôle continu (participation, dossiers et/ou devoirs sur table).

Bibliographie :

- AÏACH P., 2010, *Les inégalités sociales de santé*, Paris, Economica.
- COUTANT I., WANG S., 2018, *Santé mentale et souffrance psychique*, Paris, CNRS Editions.
- DEMAÏLLY L., 2011, *Sociologie des troubles mentaux*, Paris, La Découverte.

2/ UE - SOCIALISATIONS ET INSTITUTIONS, ENTRE TRAVAIL ET FAMILLE

Enseignante responsable : Catherine PUGEAULT

Intervenants : Benoît CÉROUX (CNAF) et Catherine PUGEAULT

• Les politiques sociales au temps du salariat féminin (Benoît Céroux (18h)

Héritières du paternalisme industriel du XIXe siècle,

les politiques sociales et familiales se sont depuis développées tant du point de vue des personnes couvertes (logique universaliste) que du point de vue des situations prises en compte (logique de « ciblage »). Un rappel des jalons historiques et de l'institution de la Sécurité sociale sera l'occasion de revenir sur le lien entre salariat et protection sociale et sur l'ancrage de la distinction entre prestations légales et action sociale. Le cours abordera ensuite les grands axes des politiques de la branche Famille, mêlant présentation des politiques / dispositifs, analyse de données de gestion, résultats d'études et d'évaluations s'y rapportant. Il sera tout particulièrement question de l'articulation travail/famille, du soutien à la parentalité et de l'accompagnement des séparations.

Évaluation : la présence aux cours est obligatoire et une participation active est requise. Un travail sur table sera également organisé.

Bibliographie indicative :

- DAMON Julien, *Les Politiques familiales*, 2024, Que sais-je ? (première édition 2006).
- SÉRAPHIN Gilles, *Comprendre la politique familiale*, 2013, Paris, Dunod.

• **Le marché du travail à l'épreuve du genre (Catherine Pugeault, 18h)**

De nombreux travaux ont mis en lumière les positions inégales des hommes et des femmes sur le marché du travail. Des indicateurs objectifs ont permis de repérer des écarts de rémunérations entre les sexes pendant la vie active et à l'âge de la retraite, un accès différencié à des statuts d'emploi plus ou moins protecteurs, des discriminations en termes de conditions de travail, des mobilités professionnelles plus contraintes pour les femmes se heurtant au « plafond de verre », une probabilité plus élevée de connaître une phase de chômage...

Ces données renvoient pour une part à la structuration du marché du travail, mais également à la socialisation (le sexe des métiers et des secteurs d'emploi est aussi une construction sociale) et aux liens complexes qui lient les formations aux emplois. Ce cours abordera ces différents thèmes à l'appui de données statistiques et d'enquêtes ethnographiques. Il intégrera la construction des identités de genre en les rattachant aussi aux temporalités sociales qui ordonnent les parcours de vie féminins et masculins, sans négliger l'influence des politiques d'emploi et d'égalité professionnelle, sans ignorer non plus les effets imbriqués de la mondialisation quand elle croise des cultures nationales. Enfin, la question du genre intégrant désormais celle de l'orientation sexuelle,

on évoquera les discriminations pouvant toucher les homosexuels sur le marché du travail à l'appui de travaux encore rares.

Évaluation : la présence aux cours est obligatoire et une participation active est requise. Un travail sur table sera également organisé.

UE - SOCIOLOGIE EN ANGLAIS

Enseignante responsable : Siuzanna ADZHAMIAN

UE obligatoire ; 24h de TD ; Coef = 3 ; ECTS = 3.

Mercredi après-midi, 13h30-15h30

Objectif : ce cours permet de pratiquer régulièrement l'anglais, tout au long du semestre, et d'acquérir le vocabulaire de l'anglais en sciences sociales à travers la découverte d'articles de presse, de textes sociologiques et d'atelier de design fiction. Il permet également d'améliorer les capacités en expression écrite et orale, afin de pouvoir présenter un projet de recherche en anglais dans un cadre professionnel anglophone.

Évaluation : Participation aux discussions chaque semaine, présentations des recherches en cours liées au mémoire de M2.

UE - MÉTHODES QUANTITATIVES APPROFONDIES : ANALYSES MULTIVARIÉES, ENQUÊTE DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Enseignant : Jules CORNETET (CNAF)

UE obligatoire ; 24 h de TD ; par groupe ;

Coef = 3 ; ECTS = 3

Vendredi après-midi, de 13h30 à 15h30 (groupe 1) et de 15h45 à 17h45 (groupe 2)

Objectif : cette UE complète les enseignements quantitatifs des trois semestres précédents. En accordant une place importante à la pratique sur le logiciel R, cet enseignement permet de revoir et d'approfondir les méthodes d'analyse descriptive et exploratoire des données. Une attention particulière sera accordée aux techniques de régression logistique et à l'analyse factorielle des données.

Les supports utilisés pour l'application de ces méthodes visent à compléter la maîtrise pratique des outils par

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

une connaissance des enquêtes de la statistique publique et des sources de données administratives. La présentation de chaque méthode sera accompagnée d'une étude publiée la mobilisant.

Évaluation : dossier et présentation orale, utilisant au moins l'une des techniques vues en cours et accompagnés d'un code R commenté et fonctionnel. La participation des étudiant-es sera également encouragée et valorisée tout au long du semestre : intervention lors des exercices pratiques, présentation des avancées du dossier au cours du semestre, commentaire des articles qui accompagnent les séances.

UE - SOCIOLOGIE VISUELLE

Enseignants : Cédric CALANDRAUD

*Nombre de groupes : 2 ; 24h de TD ; Coef = 3 ; CTS = 3
Mercredi matin de 8h30 à 10h30 et de 10h45 à 12h45
(Certaines séances réuniront les deux groupes pour permettre des sorties sur le terrain)*

Objectif : aujourd'hui, des anthropologues et sociologues s'emparent de la photographie, de la vidéo ou du son comme des outils de recherche à part entière pour mieux comprendre les phénomènes sociaux qu'ils observent, et les représenter.

Nous réfléchirons dans ce cours aux différents usages des outils visuels (photographie et vidéo) en sciences sociales, au statut des images produites, ou encore à l'éthique documentaire. Nous nous appuierons notamment sur des travaux d'anthropologues et de sociologues ayant intégré ces outils à leurs enquêtes et ceux de documentaristes et photographes faisant appel aux méthodologies issues des sciences sociales. Les étudiant-es seront amené-es à expérimenter ces outils à travers une initiation pratique aux méthodes visuelles.

Évaluation : une série de photographies (environ 10 images légendées) ou un film court (environ 3 min) accompagné d'un écrit réflexif sur le processus de fabrication des images.

Bibliographie :

- BECKER H. S.I, « Art as Collective Action », *American Sociological Review*, vol. 39, n° 6., déc. 1974, p. 767-776.
- DARRÉ Y., *Histoire sociale du cinéma français*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2000. Lien : <<https://www-cairn-info.frodon.univ-paris5.fr/histoire-sociale-du-cinema-francais-9782707133366.htm>>.
- LA ROCCA F., « Introduction à la sociologie visuelle »,

Société, n° 15, 2007, p. 33-40.

- TRUC G., « Quand les sociologues font leur cinéma. Analyse croisée de *La sociologie est un sport de combat* et du *Parcours d'un sociologue* », *A contrario*, 2004/1, vol. 2, p. 44-66.

UE - PROFESSIONNALISATION ET STAGE

Coef = 3 ; ECTS = 3

• STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Enseignante responsable : Catherine PUGEAULT

Objectif : un stage est obligatoire au minimum une fois au cours de la scolarité de master. Il peut être réalisé pendant le M1, entre le M1 ou le M2 ou au M2, d'une durée d'1 mois à 6 mois maximum. Il donne lieu à une soutenance. Sa note compte pour la validation de l'UE Stage au M2 S4.

Attention ! Un stage déjà validé dans le cadre de l'option libre au S2 ne peut pas être également validé dans le cadre de l'UE Professionnalisation au S4 !

Il peut être à temps complet (hors des périodes de cours) ou à temps partiel (par exemple deux jours par semaine sur plusieurs mois pendant l'année universitaire).

Le stage peut être réalisé dans tout organisme, administration, association ou entreprise de statut public, parapublic ou privé. S'il est à dominante recherche, il peut être effectué dans un laboratoire de recherche : dans ceux associés à la formation du Master (notamment le CERLIS et le CERMES3) ou dans tout autre laboratoire ou centre de recherche. Il peut être réalisé en France ou à l'étranger.

Le choix de ce stage et les conditions de sa réalisation doivent être discutés avec les responsables du suivi des stages. Lorsque le stage entre en résonance avec le mémoire de recherche, il est également indispensable d'en parler avec son directeur / sa directrice de mémoire.

Le stage ne doit pas entraver la formation, la présence en cours et en TD, ainsi que la réalisation des mémoires de recherche. Le stage n'est en aucun cas une simple découverte d'une entreprise ou d'un organisme : les objectifs du stage doivent être en lien direct avec la formation au sein du Master Sociologie d'Enquête.

L'établissement d'une convention de stage est obligatoire : elle doit être signée par l'étudiant, l'organisme d'accueil et le responsable des stages. Un modèle de convention de stage est téléchargeable sur le site de l'UFR de Sciences Humaines et Sociales :

<https://shs.u-paris.fr/stages/>

Les étudiant-es en formation continue et contrat d'alternance sont dispensés de ce stage.

A certaines conditions et **après accord de la direction et de la responsable des suivis de stage**, certaines activités professionnelles menées par ailleurs ou récemment peuvent aussi être considérées comme « stage » si elles ont un lien avec le contenu de la formation.

• **ATELIERS « APRÈS LE MASTER » (18h)**

Enseignante responsable : Delphine SERRE

Objectif : les ateliers « Après le master » visent à présenter la diversité des débouchés professionnels, dans et en dehors de la sphère académique, à l'issue directe du master ou après un doctorat. L'objectif de ces ateliers est à la fois de préparer la recherche d'emploi (et/ou de financement d'un doctorat) et de donner une vision concrète des différents métiers envisageables et de leurs conditions de travail. Plusieurs rencontres auront lieu avec des sociologues en poste dans différentes administrations, entreprises ou associations ; et notamment avec des anciens étudiant-es du master, dont certain-es en doctorat.

Des séances seront spécifiquement consacrées à la poursuite en doctorat (calendriers, financements, rédaction du projet de thèse, préparation aux auditions).

La présence à ces ateliers est **obligatoire**. La validation se fait à l'assiduité.

UE - MÉMOIRE DE RECHERCHE

Coef = 12 ; ECTS = 12

Le mémoire de recherche doit être rendu début juin. Il fait l'objet d'une soutenance au cours du mois de juin devant un jury de deux personnes, dont le directeur ou la directrice de mémoire.

MÉMOIRES : CONSIGNES ET CONSEILS

Chaque étudiant-e doit réaliser, au cours de chacune des deux années de formation, un mémoire de recherche sous la direction d'un directeur ou d'une directrice de mémoire. Tous les enseignants titulaires intervenant dans le master sont susceptibles d'encadrer un mémoire. Ces deux mémoires font l'objet d'une évaluation à mi-parcours (en janvier) sous la forme d'un TER (Travail d'enquête et de recherche) et d'une soutenance en fin d'année universitaire (courant juin). Ces mémoires doivent faire état de la compétence de l'étudiant-e à problématiser, à mobiliser des ressources bibliographiques de la sociologie (sans s'interdire pour autant le recours à d'autres ressources disciplinaires), à conduire une enquête empirique originale, à lier le matériau empirique avec des concepts ou cadres théoriques et à restituer (par écrit et par oral) cette recherche sociologique.

Ce travail personnel, notamment le recueil des matériaux, peut éventuellement (mais pas obligatoirement !) être réalisé dans le cadre d'un stage. Dans ce cas, attention, le mémoire ne consiste pas en un rapport de stage et d'expérience professionnelle mais bien en une recherche sociologique.

Voici quelques principes et conseils pour réaliser ces mémoires en M1 et M2 :

En septembre-octobre, les étudiant-es peuvent proposer librement des sujets de mémoire et contacter les enseignants qui leur semblent les plus à même de les encadrer sur le sujet choisi. Les attendus pour ce TER (taille, contenu) sont précisés de manière générique dans un document mis à disposition et commenté à la rentrée.

Les étudiant-es y trouveront les thématiques privilégiées de chaque enseignant, des rappels sur les attendus du mémoire et le calendrier et d'éventuelles propositions de stages. Ils y déposeront à leur tour leurs idées de sujets et les directeurs et directrices potentiel-les qu'ils ont contacté-es ou qu'ils envisagent de solliciter.

Courant octobre, l'équipe enseignante indique à chaque étudiant par qui il sera dirigé et l'étudiant dépose début novembre au secrétariat de la formation le titre provisoire de son mémoire et le nom de son directeur / de sa directrice.

- En fin de semestre d'automne (en janvier), chaque étudiant-e doit remettre à son directeur/sa directrice son TER, présentant en une quinzaine de pages l'état d'avancement de la recherche, le bilan des opérations déjà menées (lectures, contacts de terrain, premières enquêtes exploratoires, bilan critique de la littérature...). Ce TER ne fait pas l'objet d'une soutenance mais est discuté et évalué par le directeur/la directrice.
 - En fin de semestre de printemps (début juin), chaque étudiant doit déposer au secrétariat de la formation deux exemplaires papier du mémoire (et de ses éventuelles annexes). Il l'envoie également à la demande des membres du jury sous format électronique.
 - Le directeur/la directrice choisit le second membre du jury (membre de l'équipe pédagogique du Master ou enseignant/chercheur proche de la formation) et organise la soutenance qui a lieu courant juin. Il ou elle peut également solliciter un troisième membre de jury, choisi en fonction de ses compétences ou du rôle joué dans le travail conduit par l'étudiant (par exemple, un maître de stage).
-
- M1 : Le mémoire doit comporter 60 à 80 pages.
 - M2 : Le mémoire doit comporter 80 à 100 pages.
 - En M1 comme en M2, le mémoire doit nécessairement prendre appui sur une enquête empirique ou un travail de terrain original mené par l'étudiant.
 - Toutes les méthodologies (qualitatives, quantitatives, mixtes) peuvent être mobilisées, suivant les sujets. Il

est conseillé d'ailleurs de ne pas se cantonner à une seule approche méthodologique tout au long des deux mémoires.

- L'étudiant·e peut tout à fait changer de directeur ou de directrice de mémoire entre le M1 et le M2.
- Le sujet du mémoire de M2 peut être différent, ou non, de celui du M1. C'est au choix de l'étudiant·e et suivant les conseils reçus lors de la soutenance du mémoire en M1.
- Pour celles et ceux qui souhaiteraient poursuivre en doctorat, il est très vivement conseillé de choisir son sujet de M2 en lien avec et dans la perspective du sujet de thèse.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les enseignements se déroulent sur le Campus Saint-Germain :

Université Paris Cité
Campus Saint-Germain
45, rue des Saints-Pères
75270 Paris cedex 06

Accès :

- * Métro Saint-Germain-des-Prés, ligne 4 ou Mabillon ligne 10 ou métro Sèvres-Babylone, ligne 12
- * Bus : 39, 63, 70, 86, 87, 95, 96
- * RER B ou C : Saint-Michel

Service de la scolarité du Master :

Nathalie Druliolle
nathalie.druliolle@u-paris.fr
01 76 53 35 22

Campus Saint-Germain, Bâtiment Jacob
4^e étage, bureau J 429
45, rue des Saints-Pères, 75270 PARIS cedex 06
Accueil du public : du lundi au vendredi, 9h30-12h30 et 13h30-16h30

UFR des Sciences Humaines et Sociales

- Direction de l'UFR :
 ↳ Election à venir courant octobre 2025
- Directeur du département de Sciences sociales :
 Choukri Hmed et Michela Marzano
- Responsable de la scolarité et Référente administrative Mission Handicap
 Clotilde Akpemado
- Logistique, emplois du temps, absence des enseignants :
 Responsable : Laurent Montiège, Bâtiment Jacob, au 2^{ème} étage en face des ascenseurs

Site des emplois du temps (et informations pour l'accès aux salles, le calendrier universitaire, etc.) : vous serez informé-es à la rentrée de l'espace mettant à disposition les emplois du temps.

Tous les étudiant-es sont par ailleurs incité-es à consulter les pages de l'UFR SHS et de l'Université Paris Cité consacrées à la vie étudiante (logement, sport, santé, accueil des étudiant-es étrangers, stages, associations, etc.) : <https://shs.u-paris.fr/services-vie-etudiante/>

En particulier, il existe à l'Université à la disposition des étudiant-es :

1) Un service de santé universitaire et de médecine préventive, le SSE :

Consultations médicales et psychologiques, bilan de santé, ouvert à tous les étudiant-es

Campus Saint Germain

1er étage T145

45, rue des Saints-Pères, 75 006, Paris Tél : 01.42.86.21.29

<https://u-paris.fr/service-sante/>

Un accueil et accompagnement des étudiant-es en situation de handicap :

Des aménagements de conditions d'études peuvent être proposés en cas de handicap ou de situation de santé invalidante. Toutes les informations sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://u-paris.fr/etudes-et-handicap/>

2) Un service social :

Les missions des assistants sociaux consistent à : aider les étudiant-es qui connaissent des difficultés sociales, familiales et personnelles, favoriser l'accès aux droits et orienter vers les services de l'Université (SIUMPPS, AGIR...) et partenaires extérieurs ; faire le lien entre les services du Crous et l'université, instruire les dossiers d'aide financière. <https://shs.u-paris.fr/services-vie-etudiante/>

3) Un service des sports : <https://shs.u-paris.fr/activites-sportives/>

La Mission EDI

Égalité Diversité Inclusion

L'UFR Sciences Humaines et Sociales et la Faculté Sociétés & Humanités s'engagent en faveur de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion et entendent lutter contre toutes les discriminations, harcèlements et violences.

Une adresse à votre disposition : signalement@u-paris.fr



CONTACTS

Alice-Sophie Sarcinelli

Référente EDI pour l'UFR SHS

alice.sarcinelli@u-paris.fr

Régis Revenin

Vice-Doyen EDI pour la Faculté Sociétés & Humanités

regis.revenin@u-paris.fr

UFR DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
DÉPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES

Campus Saint-Germain-des-Prés
45 rue des Saints Pères
75270 PARIS cedex 06